

ASSASSINAT DE L'UNIVERSITAIRE AHMED KERROUMI

LE CRIMINEL ARRÊTÉ



Pages 4

ENLÈVEMENT D'UN CITOYEN À ATH AISSI

Grève aujourd'hui à Ath Douala

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1271 Mardi 17 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INCULPÉ D'AGRESSION SEXUELLE

DSK entendu durant trente heures



Page 10

DE L'EXPERIENCE POUR UN EMPLOI, UN EMPLOI POUR DE L'EXPERIENCE

LE CERCLE INFERNAL

Les jeunes diplômés décrient cette exigence

Le professeur Merabet Djoudi, recteur de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, a critiqué hier à Alger le dispositif mis en place par l'Etat pour recruter les jeunes diplômés.

Lire en page 3



La problématique du Credoc devant la prochaine tripartite



Les opérateurs économiques seront-ils soulagés ?

>>> Pages 4

Grève générale dans le secteur de la santé



Plus de 72% de suivi, selon les syndicats

>>> Page 4

Alors que Tripoli est disposé à un cessez-le-feu



Kadhafi visé par un mandat d'arrêt international

>>> Page 24

MA CASBAH, LA FRANCE ET MA CUISINE

L'auteur Zoulikha Guebbas à la conquête du public Pierre-Bénitain à Lyon

Page 15

FOOTBALL- LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Périlleux déplacements pour les Kabyles

Page 18

Repères

15.542

détenus, inscrits à l'enseignement par correspondance, participeront, les 17 et 18 du mois en cours, aux épreuves d'aptitude de fin d'année scolaire.

5

Palestiniens ont été tués et 120 autres blessés dimanche dernier par des tirs israéliens dans le sud du Liban au moment où des réfugiés palestiniens commémoreraient le 63^e anniversaire de la Nakba.

21

membres d'une même famille ont été tués lorsque le véhicule dans lequel ils voyageaient a chuté d'un pont dans le nord de l'Afghanistan, ont annoncé le ministère afghan de l'Intérieur.

Touati et Boughazi assisteront Bensalah

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, conseillers à la Présidence, pour mener, aux côtés de Abdelkader Bensalah, de concert avec lui et sous son égide, l'organisation et le déroulement des consultations prévues sur les réformes politiques, a indiqué dimanche un communiqué de la présidence de la République. M. Bensalah entamera les consultations sur les réformes politiques visant l'approfondissement du processus démocratique et le renforcement de l'Etat de droit samedi 21 mai 2011. Ces consultations procèdent de "la volonté exprimée par le chef de l'Etat de mener une large consultation des forces politiques et sociales sur les réformes annoncées dans son message à la nation du 15 avril 2011 et explicitées en Conseil des ministres du lundi 2 mai 2011", rappelle-t-on de même source. Le président de la République a chargé Abdelkader Bensalah de conduire ces consultations et recueillir les vues et propositions des partis politiques et personnalités nationales sur l'ensemble des réformes politiques. Il s'agit notamment de la prochaine révision constitutionnelle et les textes législatifs relatifs au



régime électoral, aux partis politiques, à la place de la femme dans les assemblées élues, au mouvement associatif, aux incompatibilités avec le mandat parlementaire, au code de wilaya et à la loi organique relative à l'information.

Elle se présente aux élections... à 101 ans

A 101 ans, l'Espagnole Josefina Villaverde a décidé de se lancer dans la politique ! Née le 9 novembre 1909, elle s'est portée candidate socialiste à l'élection municipale de Cuntis, petit village de Galice, qui aura lieu le 22 mai. Depuis plusieurs jours, elle parcourt la ville de part en part pour diffuser ses tracts : "Pour que gagne Cuntis". Fidèle citoyenne depuis 1933, date de la première élection ouverte aux femmes en Espagne, Josefina Villaverde avoue aimer la politique et adorer en parler. Socialiste depuis toujours, elle explique à l'AFP vouloir voir "les femmes au pouvoir". Sa personnalité préférée est d'ailleurs Carme Chacon, jeune ministre socialiste de la Défense, et possible remplaçante de José-Luis Zapatero, à la tête du parti socialiste (PSOE) en 2012. Trois fois arrière-grand-mère et une fois arrière-arrière-grand-mère, Josefina Villaverde saura le 22 mai au soir si elle honorera son premier mandat politique.

Nouveau plan d'extension des unités de Saidal

Le responsable marketing et de l'information médicale à Saidal, Yahia Saâd Eddine Naili a annoncé, une nouvelle stratégie d'extension et de modernisation des unités de production du groupe parallèlement à la réalisation de nouvelles unités. Dans une déclaration à l'APS, M. Naili a précisé que les travaux d'extension de certaines unités "sont en cours de réalisation dans différentes régions du pays parallèlement à la réalisation de nouvelles unités et

de nouveaux sièges administratifs à l'instar de la direction du développement de la recherche qui aura son nouveau siège à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Parmi les objectifs du nouveau plan figure la production de 180 gammes de produits au lieu des 260 commercialisées actuellement afin de pallier les problèmes dont Saidal a souffert par le passé en termes de commercialisation et de stockage", a-t-il souligné. Le

nouveau plan tend également à éviter au groupe les pénuries qui ont marqué certains produits ces dernières années et à affecter les fonds destinés à l'achat de la matière première qui compose les produits largement disponibles sur le marché à l'achat d'une autre matière première qui entrerait dans la production de médicaments répondant le mieux aux besoins des malades, précise encore M. Naili.

Publicite

Control 900 Le plus grand des petits forfaits



700 DA
DE CRÉDIT
+
300 MN
DE BONUS



Djezzy Control, les avantages de l'Abonnement et de la Carte

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

RECRUTEMENT DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

L'EXIGENCE DE L'EXPÉRIENCE DÉCRIÉE

Le professeur Merabet Djoudi, recteur de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, a critiqué hier à Alger le dispositif de recrutement mis en place par l'Etat pour recruter les jeunes diplômés.

PAR LARBI GRAÏNE

Invité au forum d'El Moudjahid, pour animer une conférence-débat sur le thème « La formation supérieure, l'architecture des enseignements et la dynamique d'insertion professionnelle des nouveaux diplômés », le Pr Djoudi a estimé que l'obligation faite aux demandeurs d'emploi de passer par l'Anem (Agence nationale de l'emploi, NDLR) s'inscrit « contre le principe même de l'emploi ». « Ces agences demandent des certificats de résidence et un tas de papiers alors que nous avons besoin immédiatement de compétence » a-t-il expliqué. « On est dans un marché où lorsqu'une compétence n'est pas prise en charge sur place, elle est prise en charge ailleurs » a-t-il rappelé. Sur sa lancée, le conférencier s'en est pris aux entreprises qui exigent des candidats à l'emploi d'avoir de l'expérience. « Il faut arrêter d'exiger cela, les entreprises qui réussissent dans le monde, sont celles dont le personnel a, moins de 30 ans, il faut responsabiliser les nouvelles recrues au lieu d'être prudent » a-t-il conseillé. Le professeur Merabet Djoudi s'est montré plutôt favorable au système LMD, lequel a fait couler beaucoup d'encre. Il voit dans la contestation estudiantine qui secoue actuellement l'université algérienne comme une aspiration « à devenir plus



Situation kafkaïenne pour les nouveaux diplômés confrontés à une exigence insurmontable.

autonome, plus responsable ». De son point de vue ceci reste l'objectif du système LMD. Le LMD a-t-il ajouté a responsabilisé le professeur, lui seul est responsable de la pédagogie.

« Les étudiants ne sont pas contre ce système, au contraire, c'est l'inverse qui s'est produit, c'est la minorité qui conteste car se pose pour elle un problème de reconnaissance des diplômés » a-t-il soutenu en faisant allusion aux étudiants qui ont suivi les anciennes formations. Et d'imputer les causes des remous que

connaît l'université à « un véritable problème de communication à ciel ouvert, et à un problème de coaching (accompagnement professionnel personnalisé, NDLR) ». Toutefois l'orateur reconnaît qu'il y a un manque de moyens dans certaines universités, « je ne peux concevoir un professeur d'université sans bureau, si ça existe, ce n'est pas normal » a-t-il martelé. Le Pr Merabet Djoudi a esquivé une question du *Midi Libre* relative aux risques de pénalisation de la formation LMD par les nombreuses grèves qui ne cessent d'émailler l'année universitaire. Le conférencier en effet avait souligné que le « système

LMD est incompatible avec les grèves, et que pour avoir le LMD l'étudiant doit avoir consommé le volume horaire afférent, car a-t-il affirmé le LMD est une norme ».

Or tout le monde sait que si l'université algérienne semble avoir importé le système européen de formation, elle n'a pas pour autant élargi cette importation à la restauration et à l'hébergement dont la qualité déplorable est souvent cause de conflits et d'arrêt de cours. Le LMD ne risque-t-il pas de « s'algérieniser » par les grèves comme l'a été le système d'enseignement précédent ?

L. G.

LE CERCLE INFERNAL...

PAR AHMED BOUARABA

Quelques jours avant la fin de l'année universitaire, certains étudiants, notamment les futurs diplômés semblent avoir d'autres préoccupations outre celle de leurs études. En effet de nombreux étudiants tout comme le nouveaux diplômés ont clairement affiché leur mécontentement quant à l'exigence de l'expérience pour être recruté. « Comment allons-nous avoir de l'expérience sans emploi ? » se demandent quotidiennement de milliers de jeunes Algériens. « Je croyais que je n'aurais pas de problèmes quand je terminerais mes études. J'avais tort, les vrais problèmes ont commencé depuis que j'ai commencé à chercher un travail » déplore Lamine, ingénieur en électronique.

« Ma joie n'a duré que le jour de l'affichage de mon succès » dira de son côté Salim, licencié en sciences administratives et juridiques. Ce dernier, à l'image de bien d'autres, a été contraint de faire face... à l'expérience. « Tous les employeurs exigent l'expérience professionnelle » s'est-il plaint, poussant un long soupir. Lyes, diplômé en sciences politiques et relations internationales depuis 2008, n'a toujours pas été recruté. « Mes études à l'université ont duré 4 ans alors que mon chômage va apparemment durer bien plus que cette période », s'est-il soucié. Même si la formule de l'insertion à l'emploi

nem) existe depuis longtemps, le licencié n'a pas encore intégré le monde professionnel.

« Il faut que les autorités concernées interdisent aux établissements cette exigence », a-t-il estimé. Contrairement à l'Anem, les établissements privés exigent une expérience professionnelle. Outre ce problème, plusieurs diplômés, issus d'établissements privés même s'ils sont agréés par l'Etat, n'ouvrent pas droit à la formule connue de l'Anem, à savoir DAIP. Les diplômés issus des universités, à titre d'exemple, sont payés durant la période d'insertion à l'emploi par l'ANEM. De leur côté, les diplômés des établissements privés, s'ils sont recrutés, seront payés par l'employeur. Force est donc de constater que l'employeur, ayant pour objectif gagner non pas « perdre » de l'argent, optera sans doute pour les diplômés des universités. Notons dans ce contexte, qu'une réduction de 35% à 28% dans les impôts ainsi qu'une autre dans la CNAS est garanti pour les employeurs ayant recruté les diplômés des établissements privés. C'est dire que même si des milliers de jeunes ont bénéficié de postes d'emploi via l'Anem ainsi que ceux ayant devenus patrons par la voie de l'Ansej, d'autres milliers, malheureusement, font face quotidiennement... au problème de l'expérience.

A. B.

Sous la Plume

Contrainte

PAR SORAYA HAKIM

Ils sont nombreux ces jeunes demandeurs d'emploi à déposer des CV tous azimuts pour décrocher un job dans diverses entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. Fraîchement sortis des instituts, de l'université ou d'un centre de formation professionnelle, ils sont tout feu tout flamme à l'idée de faire partie de la cour des grands et fiers de pouvoir se payer enfin un café avec une cigarette qu'ils qu'émandaient auparavant. Mais la dure réalité de l'expérience exigée vient les rappeler à l'ordre et qu'il ne leur sera pas possible de postuler à un emploi s'ils ne justifient pas d'expérience professionnelle de deux ans minimum. Le mot est lâché. Cette redoutable exigence vient balayer tous les espoirs des postulants qui repartent l'âme en peine de ne pouvoir justifier de ce précieux sésame. Mais diantre ! C'est que la quasi-totalité des chefs d'entreprise s'y accrochent. L'Anem chargée d'accompagner les demandeurs d'emploi aussi. Pas d'expérience, pas de boulot,

pas de recrutement sans expérience. La boucle est bouclée. Mais comment relancer la machine emploi pour ces universitaires qui ne demandent qu'à être opérationnels et compétitifs. Les journaux regorgent de placards publicitaires pour le recrutement de divers postes avec le référent suivant : expérience professionnelle dans le poste exigée. Pas même souhaitée ! Et puis il y a aussi des tas d'autres documents à fournir comme la carte militaire alors que le marché du travail n'attend pas. Il faut solliciter toutes les énergies qu'elles soient intellectuelles ou manuelles. Toutes ces bureaucraties freinent l'entreprise en Algérie et dévaluent la notion de qualification de l'individu. Ils se contentent de petits boulots bien loin de refléter le cursus universitaire et veulent en finir avec les activités occasionnelles. Alors à quand une véritable politique de l'emploi à la hauteur des aspirations de toute une jeunesse qui compose l'essentiel de la population du pays ?

S. H.

LA PROBLÉMATIQUE DU CREDOC À LA RÉUNION TRIPARTITE DU 28 MAI COURANT

Les opérateurs économiques seront-ils soulagés ?

Etant cruciale et stratégique pour l'avenir des opérateurs économiques, notamment pour ce qui est de leurs transactions financières avec des firmes et des entreprises étrangères pour les importations de biens et de l'acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement de leurs unités de production, la question du crédit documentaire (Credoc) sera la pierre angulaire des discussions de la prochaine réunion tripartite.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, la question du crédit documentaire (Credoc) sera décortiquée et longuement discutée lors de la prochaine tripartite, gouvernement-UGTA-patronat, prévue le 28 mai prochain, selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. « Je pense que cela (le Credoc) va être discuté lors de la prochaine tripartite », a déclaré Benmeradi à une question d'un journaliste, en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la coopération algéro-française, rapporte l'APS. « Les organisations patronales vont poser ce problème avec force », a ajouté le ministre sans plus de détails sur la question. Selon une disposition de loi de finances complé-



mentaire 2009, le Credoc est leur seul moyen de paiement des importations, une mesure très contestée par les opérateurs économiques publics et privés en raison des lourdeurs enregistrées dans les opérations d'importation. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb

Louh, avait annoncé mardi dernier que la tripartite se réunira théoriquement le 28 mai pour discuter des thèmes liés directement au domaine économique, notamment l'investissement et les entreprises économiques. L'épineuse question de l'investissement public productif de richesses et

d'emplois sera aussi au centre des tractations de cette réunion qui devra également déterminer la forme de l'aide destinée aux entreprises économiques afin d'accroître leurs performances, car en économie de marché, seule la plus-value est prise en considération. Autrement dit, les entreprises défaillantes sont sommées de se mettre à niveau afin d'éviter le gâchis financier et les surcoûts inhérents au mauvais fonctionnement.

L'organisation de cette tripartite intervient en application des décisions prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors du dernier Conseil des ministres, avait ajouté Louh. En outre, la tripartite chargée des affaires et dossiers sociaux aura lieu en septembre prochain conformément aux instructions du Chef de l'Etat, selon Louh. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 2 mai dernier, le président de la République avait chargé le gouvernement de convier rapidement ses partenaires économiques et sociaux à une concertation tripartite exclusivement consacrée aux voies et moyens de soutenir le développement de l'entreprise et de promouvoir un climat plus propice à l'investissement et à l'activité économique. Les dirigeants d'entreprise et les travailleurs ont fondé d'énormes espoirs dans ces réunions tripartites en vue de hausser la qualité de la vie et améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment l'élévation de leur pouvoir d'achat. Cela peut aboutir notamment à réduire la contestation sociale. A. A.

TAYEB BELAIZ DEVANT LES DÉPUTÉS

« Pas de remise en cause de l'indépendance de la justice »

PAR KAMAL HAMED

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, s'est beaucoup employé hier à rassurer les députés qui ont mis en exergue leurs craintes quant aux menaces qui pèsent sur l'indépendance du magistrat et de la justice. En effet, c'est lors d'une séance plénière de l'APN consacrée à l'examen des projets de loi organiques relatifs à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, que de nombreux députés ont manifesté leurs craintes par rapport, notamment, à l'article 11 qui donne la prérogative de désignation du chef ou des membres du cabinet du premier président de la Cour suprême au ministre de la Justice.

« La désignation de magistrats au cabinet du président de la Cour suprême par le ministre prive les juges de leur indépendance » a, à ce titre, soutenu Rachid Yaysi, un élu du mouvement El Islah. Ramdane Taazibt, vice-président de l'APN affilié au Parti de travailleurs, a abondé dans le même sens dans son intervention en revendiquant « l'élection du chef et des membres du cabinet par leurs pairs les magistrats au lieu d'être désignés par le ministre ». Belaiz dira que « l'indépendance de la justice n'est pas remise en cause ». Tayeb Belaiz s'est aussi employé à rassurer les députés sur une question relative à l'abrogation de l'article 5 qui stipulait que les décisions de la Cour suprême sont rédigées en

langue arabe. « Il n'y a pas de recul par rapport à la langue arabe car nous respectons la Constitution » a souligné le ministre dans ses réponses aux députés ajoutant « qu'il est inimaginable qu'une décision de justice soit prononcée au nom du peuple algérien dans une langue étrangère ». Tayeb Belaiz dira en outre que cette question de la langue est prise en charge par une disposition du code de procédure civil et pénal. K. H.

Les résidents campent sur leurs positions

Les médecins résidents campent toujours sur leurs positions et insistent sur le maintien de leur grève et sur l'organisation de sit-in nationaux chaque mercredi tant que leurs revendications ne sont pas satisfaites. En effet selon Dr Yellès, porte-parole du Collectif autonome des médecins résidents algériens, interrogé hier à l'hôpital Mustapha-Pacha à Alger, « rien de concret n'a encore été fait par la tutelle ». Il faut noter que les travaux de la Commission des sages, installée par le ministère de la Santé dans le but de trouver une solution à la question du service civil, dont l'abrogation reste la principale revendication de l'ensemble des résidents et des médecins spécialistes, et qui devaient démarrer, hier ont été reportés pour le mercredi prochain « parce que ses membres n'ont pas pu venir ». D'autre part, la commission mixte MSPRH-CAMRA, installée la semaine dernière pour revoir les autres revendications des résidents, notamment le statut particulier, l'augmentation de salaire et le régime indemnitaire, n'a apparemment pas encore donné le moindre résultat, puisque, toujours selon Dr Yellès, « on a demandé la grille des salaires pour lever toute ambiguïté, mais on nous dit qu'elle n'a pas été signée ni par le ministre, ni adoptée par le gouvernement, ni publiée dans le JO. Donc ce n'était qu'une annonce verbale ». Même la rémunération qui devait, selon les promesses du ministre, connaître une hausse, n'est qu'une « augmentation virtuelle » parce que le statut particulier des médecins spécialistes, « dont les résidents font partie depuis dimanche dernier, est bloqué, faisant l'objet d'un litige », ajoute le porte-parole du Camra. C. K.

ENLÈVEMENT D'UN CITOYEN À ATH AISSI

Grève aujourd'hui à Ath Douala

A l'appel des comités de village de la région, une grève sera observée aujourd'hui, mardi, dans les quatre communes que compte la daïra d'Ath Douala. La grève touchera aussi bien les commerçants que les travailleurs du secteur public et les établissements scolaires. L'objectif de cette première action consiste à exiger la libération de Bilek Mourad, un jeune homme de 18 ans, enlevé mercredi dernier à 6 heures du matin au lieu-dit Tala Bounane sur la route reliant Ath Douala au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Depuis son enlèvement aucune nouvelle n'a filtré au sujet du sort du jeune Bilek Mourad qui se rendait en compagnie d'un ami, à Tizi-Ouzou. L'enlèvement a été perpétré par six individus armés qui ont dressé un faux barrage. Juste après ce kidnapping, les comités des villages de la commune d'Ath Aissi, auxquels se sont joints ceux des autres villages de la daïra d'Ath Douala, n'ont pas cessé de se concerter afin de voir quelle attitude adopter face à cette agression. Comme première étape, il a été décidé d'observer une grève générale afin de montrer le désaveu de toute la population locale face au phénomène des enlèvements. Par ailleurs, il a été décidé de mener une campagne de sensibilisation dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. Des affiches et des appels ont été placardés un peu partout dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Hier, dans les quatre coins de la ville de Tizi-Ouzou, le portrait du jeune Bilek Mourad était placardé avec la mention « Halte aux kidnappings ». De larges banderoles ont aussi été déployées dans la ville des Genêts avec des mots d'ordre dénonçant les enlèvements qui ciblent les fils de la région. En outre, on est également sans aucune nouvelle du sexagénaire enlevé dans la nuit de samedi à dimanche dernier dans la commune de Mechtras (daïra de Boghni) au sud de Tizi-Ouzou. H. Saïd, propriétaire d'une marbrerie, a été appréhendé à un faux barrage au moment où il rentrait chez lui. C'est le deuxième kidnapping en moins d'une semaine. Les deux enlèvements ont poussé les comités des villages de plusieurs daïras du sud de la wilaya à lancer l'idée de la création d'une coordination afin de mobiliser la population contre les rapt. Ces enlèvements interviennent après une longue période d'accalmie. L. B.

ASSASSINAT DE L'UNIVERSITAIRE AHMED KERROUMI

Le criminel arrêté

L'auteur de l'assassinat d'Ahmed Kerroumi n'aura pas couru longtemps pour échapper à la justice puisqu'il a été arrêté avant-hier. L'information de son arrestation a été confirmée hier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. En effet, Tayeb Belaiz a indiqué, dans une déclaration la presse en marge d'une séance plénière de l'APN, que « le procureur général près la cour d'Oran m'a informé hier (avant-hier NDLR) que l'auteur de cet assassinat a été arrêté ». Rappelons qu'Ahmed Kerroumi, un enseignant à l'université d'Oran et membre de la CNCD, a été retrouvé mort le samedi 23 avril dernier au siège du parti MDS à Oran et ce, après avoir disparu le mardi 19 avril.

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Plus de 72% de suivi, selon les syndicats

PAR CHAFIKA KAHLAL

Comme annoncé, les deux syndicats des praticiens de la santé publique et les praticiens spécialistes de la santé publique ont entamé hier leur grève illimitée. Dr Merabet, contacté hier par le Midi Libre, nous dit à ce propos : « le taux de suivi de la grève dépasse les 72% à l'échelle nationale ». Le SNPSP et le SNPSSP ont décidé le maintien de leur grève en dépit du fait qu'elle ait été déclarée « illégale » par la justice et du ministre de la Santé qui menace les grévistes de « sévères mesures administratives et sanctions ». Il est à rappeler que cette grève fait, selon les responsables des deux organisations syndicales, suite au « non respect du ministre de la Santé de son engagement concernant le régime indemnitaire pourtant négocié et ratifié en commission mixte le 16 mars 2011, avec le SNPSP ». Il

s'agit en outre de permettre aux praticiens nouveaux, compte tenu de leur qualification élevée, d'être titularisés dès leur recrutement sans passer par la période de stage, permettre aux praticiens généralistes l'accès aux grades supérieurs automatiquement en attendant la mise en place des modalités du concours. La classification sur la grille des salaires. Permettre aux chirurgiens dentistes, généralistes et pharmaciens débutants de passer de la catégorie 13 à la catégorie 15, permettre au médecin généraliste en chef de passer de la subdivision 2 à la subdivision 3. À cela s'ajoute le problème des fausses augmentations annoncées par le ministres et aussi le régime indemnitaire jusqu'ici bloqué. Le SNPSP et le SNPSSP sont, selon leurs responsables, « plus que jamais engagés dans ce combat de la dignité » jusqu'à la concrétisation des conclusions du travail fait en commissions mixtes MSPRH- SNPSP. C. K.

PRINCIPE DE CONSENSUS POUR LA DÉSIGNATION DU SG DE LA LIGUE ARABE

Medelci : «L'Algérie a été entendue»

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a exprimé la satisfaction de l'Algérie concernant l'adoption du principe de consensus pour la désignation du nouveau secrétaire général de la Ligue arabe, le chef de la diplomatie égyptienne, Nabil al-Arabi.

PAR INES AMROUDE

M. Medelci, qui a pris part dimanche soir au Caire à la réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères, a indiqué dans une déclaration à l'APS que "l'Algérie a exprimé depuis quelques semaines son souhait de voir le principe de consensus adopté pour la désignation du nouveau secrétaire général de la Ligue arabe". Aujourd'hui, a-t-il ajouté, "l'Algérie exprime sa satisfaction d'avoir été entendue suite à des consultations qui ont été longues et difficiles". M. Medelci a précisé que l'Egypte et le Qatar qui ont tous deux présenté un candidat, sont parvenus à un accord pour présenter un seul candidat après le retrait du candidat qatari au profit de



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

l'Egyptien Nabil al-Arabi, diplomate chevronné spécialisé dans les questions internationales. M. Medelci a en outre exprimé la satisfaction des ministres arabes des Affaires étrangères quant à ce consensus perçu, a-t-il dit, comme particulièrement "opportun" à un moment où la Ligue arabe traverse une période "difficile" de son histoire. Il a rappelé à ce propos la situation que traversent beaucoup de pays arabes et qui "n'a pas fait l'objet d'une évaluation suffisante et encore moins

consensuelle au cours de ces dernières semaines", affirmant que la désignation du nouveau secrétaire général par consensus est de nature à favoriser une nouvelle approche du problème et un renforcement plus net des processus d'intégration entre les différents pays arabes sur les plans politique, économique et social.

En saluant cette décision, a-t-il dit, l'Algérie ne s'est pas pour autant départie de l'avis qui reste le sien en ce qui concerne le

principe de la rotation qui avait fait l'objet d'un débat particulièrement dense à l'occasion du sommet arabe d'Alger en 2005.

Même l'Egypte, a-t-il ajouté, reconnaît à présent la nécessité d'une telle rotation et tout laisse à penser qu'au terme de son mandat, M. Nabil al-Arabi sera probablement remplacé par une personnalité arabe non égyptienne. M. Medelci a indiqué dans ce contexte que "les défis de la Nation arabe demeurent importants et le nouveau secrétaire général devra poursuivre la concrétisation des réformes et la modernisation de cette institution arabe". Il devra également, a-t-il ajouté, renforcer les volets qui ont été jusqu'à présent "quelque peu marginalisés", à savoir, les volets économique et social qui intéressent le citoyen arabe et en particulier les jeunes. La préparation des prochains sommets arabes constitue une priorité pour le nouveau secrétaire général, a encore affirmé M. Medelci qui a estimé en outre que M. Nabil al-Arabi devra inscrire parmi ses priorités la question de la paix au Proche-Orient et l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 conformément à l'initiative arabe de paix. Dans ce sens, M. Medelci a souligné que les ministres arabes des Affaires étrangères avaient adopté, à l'initiative de l'Algérie, une décision qui salue la signature de l'accord de réconciliation palestinienne et se sont engagés à apporter un soutien arabe total à même de garantir la mise en œuvre de cet accord et la consécration de la réconciliation palestinienne dans un cadre démocratique. I. A.

RÉVISION DU CALENDRIER DU DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE

Le compromis en bonne voie

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'Algérie et l'Union européenne (UE) sont en phase de régler progressivement les différends apparus après près de six ans depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association qui lie les deux parties. La visite en Algérie du Commissaire européen chargé de l'élargissement et de la politique de voisinage a permis d'entretenir l'espoir quant à un avenir meilleur des relations économiques algéro-européennes. Des relations plus équilibrées tel que souhaité par l'Algérie. En effet, l'Algérie et l'UE ont décidé officiellement de créer un "comité de dialogue politique" entre les deux parties, a annoncé hier à Alger le ministre des AE. "Nous avons convenu l'année dernière du principe de créer, pour la première fois, un sous-comité de dialogue politique entre l'Algérie et l'UE. Aujourd'hui, nous avons pris officiellement la décision de créer ce comité", a déclaré Mourad Medelci lors d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire européen chargé de l'élargissement et de la politique de Voisinage, Stefan Füle.

"Ce comité, a indiqué le ministre, va à partir d'aujourd'hui revêtir un caractère officiel" pour offrir un cadre de consultations permanentes entre l'Algérie et l'UE sur des questions politiques, sécuritaires et celles relatives aux droits de l'Homme. Mieux, il a révélé l'existence de propositions "concrètes" et des suggestions "très encourageantes" par rapport au calendrier des négociations sur le démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). Interrogé sur la révision de l'application du calendrier du démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'UE, M. Füle a précisé qu'"il y avait déjà plusieurs propositions concrètes qui sont sur la table ainsi que des suggestions très encourageantes". Toutefois, il a souligné qu'il était "encore trop tôt pour donner des résultats définitifs" et qu'il "faudra attendre quelques semaines", car, a-t-il expliqué, « les travaux sont en cours ». M. Füle a dans ce cadre, rappelé que les trois réunions à haut niveau ont évoqué cette question dont la troisième a eu lieu au mois de février dernier, soulignant l'importance de "se respecter mutuellement et de respecter les

préoccupations de l'Algérie". Il s'agit également, a-t-il ajouté, de se rencontrer à mi-chemin dans "un esprit de compromis et de trouver une solution dans le cadre de l'accord d'association". Par ailleurs, le commissaire européen a indiqué que l'Algérie et l'Union européenne n'étaient "pas satisfaites" du niveau d'investissement européen en Algérie, même s'il a été "multiplié par cinq" depuis l'entrée en application de l'accord d'Association entre les deux parties, en septembre 2005. "L'investissement européen en Algérie a été multiplié par cinq ces dernières années mais cela ne veut pas dire que nous sommes satisfaits, Monsieur Medelci et moi-même, de ce niveau d'investissement", a déclaré M. Füle. "Nous ne sommes pas très contents et ces questions liées aux affaires sont toujours au cœur des discussions", a-t-il dit, avant d'ajouter que "j'ai été très encouragé par les propos du ministre concernant les réformes touchant notamment la lutte contre la corruption et le renforcement de l'efficacité judiciaire afin de créer les conditions propices à l'investissement étranger en Algérie", a relevé M. Füle. M. C.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les Africains veulent un siège permanent à l'ONU

M. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, a réaffirmé lundi à Rome l'attachement de l'Algérie à la défense de la position africaine de disposer d'un siège permanent pour le continent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. «Je saisis l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour réaffirmer l'attachement de l'Algérie à la défense de la position africaine commune et pour exprimer ma conviction que l'Afrique défendra, sans ambiguïté, cette position constante, définie sur la base de données objectives», a indiqué M. Messahel dans une intervention devant la conférence sur la réforme du Conseil de sécurité. Il a ajouté, dans ce sens, que la position africaine commune s'inscrivait dans le cadre de "l'aspiration légitime de notre continent à être partie prenante aux grands enjeux liés à la mise en place des institutions et des règles d'une nouvelle gouvernance mondiale".

La plate-forme d'Ezulwini que tous les Etats africains se sont engagés à défendre, se

fonde, en effet, sur "la nécessaire représentation géographique équitable et avec des prérogatives non amoindries au sein du Conseil de sécurité", a-t-il précisé. Pour M. Messahel, l'élargissement du Conseil de sécurité, tel qu'envisagé par l'Afrique, "est de nature à en faire un organe plus représentatif et démocratique et de le doter de méthodes de travail transparentes et partagées". «Il est susceptible aussi de rendre les décisions du Conseil plus conformes à la volonté générale et, partant, plus légitimes et crédibles, ce qui ne peut que renforcer l'efficacité de cet organe des Nations unies, investi de la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales», a-t-il expliqué. Rappelant que l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir demandé l'inscription de la question de l'élargissement du Conseil de sécurité à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Messahel a mis l'accent sur "l'importance primordiale" accordée par l'Algérie à ce projet. Après avoir observé que l'Afrique demeu-

re le seul continent à ne pas disposer de siège permanent au Conseil de sécurité, en dépit du fait qu'il compte le plus grand nombre de pays membres de l'organisation des Nations unies, le membre du gouvernement a appelé à "réparer cette injustice" pour "exprimer le droit légitime de l'Afrique de participer pleinement aux travaux d'un organe dont la composition ne reflète pas la physionomie de sa représentation". L'Union africaine (UA) souhaitait, rappelons-le, selon le Consensus de Ezulwini en 2005 et la Déclaration de Syrte en 2006, sur la réforme de l'ONU l'élargissement du Conseil de sécurité à 26 membres dont deux sièges permanents à l'Afrique. En outre, l'UA défendait le principe de 5 sièges non-permanents attribués à l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe orientale, émettant le vœu d'élire elle-même "les deux membres représentant l'Afrique au Conseil de Sécurité". Pour l'Afrique, ces régions du monde sont sous-représentées au Conseil de sécurité, alors qu'elles sont majoritaires aux Nations unies. I. A.

ADMINISTRATION FISCALE

Karim Djoudi annonce des actions complémentaires

Le ministre des Finances a estimé, hier à Oran, que des actions supplémentaires sont "nécessaires" pour conférer plus d'efficacité aux réformes de l'administration fiscale. "Des actions complémentaires doivent accompagner la réforme de l'administration fiscale pour lui conférer plus d'efficacité", a déclaré Karim Djoudi à l'ouverture des travaux du 26e colloque international du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF). Des actions qui porteront sur "l'allègement" des procédures fiscales et le "renforcement" du dispositif de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, et qui « auront des retombées positives sur l'investissement et l'emploi ». Le ministre a également considéré que "la modernisation du service public doit prévoir l'ouverture ou la poursuite de plusieurs chantiers", consistant notamment en la réorganisation des services opérationnels, la mise en valeur des ressources humaines et du plan de formation, la mise en place d'un nouveau système d'information et l'adoption de règles et de modes de gestion à travers un nouveau système de pilotage basé sur l'analyse risque et la mise en place de contrats de performance. "Il s'agira d'introduire des méthodes d'audit modernes en vue de prévenir tout acte malveillant en assurant une meilleure vulgarisation des principes et des règles de déontologie et d'éthique", a-t-il expliqué. Pour lui, les premières retombées de la réforme et de la modernisation de cette administration sont perceptibles au niveau notamment de son rendement en terme de recettes pour l'Etat. "Le niveau appréciable atteint par la fiscalité ordinaire dont le taux avoisine les 20% successivement durant les trois dernières années demeure un élément reconfortant qui doit stimuler une mise en œuvre plus active de la stratégie des réformes", a-t-il souligné. I. B.

INAUGURATION DEMAIN DU SITEV 2011 AU PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA SAFEX

La destination Algérie dans tous ses états

Avec ses régions à vocation touristique, notamment le Grand Sud, (où le Sahara, notamment le Hoggar et le Tassili, fascinants et féériques, attirent de plus en plus de touristes étrangers), l'Algérie continue de charmer les amateurs du désert, sachant qu'elle a enregistré une croissance de plus de 10% en termes de flux de visiteurs, ces derniers mois.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, la douzième édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2011), organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, s'ouvre demain au Palais des expositions d'Alger, du 18 au 21 mai, sous le thème "La promotion touristique des régions". Une large diversité de produits touristiques, représentant les différentes régions du pays, sera proposée au grand public et visiteurs professionnels de cette nouvelle édition qui s'inscrit cette année dans le cadre de la promotion



de nouveaux produits touristiques que recèle l'Algérie dans le Grand Sud et le nord du pays. La répartition de la surface d'exposition obéira à la stratégie sectorielle dans le sens de "l'affectation d'espaces aux cinq dynamiques du Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT), à savoir la promotion de l'image, le plan qualité tourisme, la transversalité, le financement et l'investissement". Une plate-forme de communication intitulée "Voyage à travers l'image" permettra une "visite virtuelle" de l'Algérie dans le cadre de cette manifestation. Des ateliers sur les thèmes récurrents de l'écotourisme et des TIC ainsi qu'un workshop

rassemblant des tours opérateurs algériens et étrangers, seront par ailleurs, organisés à l'occasion de cet événement de l'année. Cette manifestation sera ainsi ouverte aux professionnels du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie, aux opérateurs dans les transports aérien et maritime et aux représentants des bureaux d'études, des assurances, des banques et des agences de communication et d'information spécialisées dans le domaine du tourisme, indique le même communiqué. La 12^e édition du Salon international du tourisme et des voyages 2011 verra une importante participation. En plus des opérateurs nationaux publics et privés, des associations touristiques des 48 wilayas et des différents partenaires algériens qui seront au nombre de 225, selon les prévisions, cette manifestation verra aussi la présence de 22 tours opérateurs étrangers et 22 journalistes étrangers dont la majorité sont issus des pays européens qui sont invités à cette occasion pour connaître l'Algérie et la faire connaître de retour chez eux.

Un salon dont le crédo est la qualité du produit touristique

L'Office national du tourisme (ONT), un instrument public, au service de la promotion de la destination Algérie, envisage, rappelle-t-on, la mise en place, cette année, de bureaux d'accueil des touristes

au niveau des différents ports et aéroports du pays.

Il s'agit donc d'un rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme qui sont à la recherche de nouvelles conquêtes de produits inédits en Algérie en vue de drainer des flux touristiques. Le Sitev d'Alger enregistre chaque année une participation qualitative accrue, ce qui confirme la dynamique que connaît le secteur du tourisme, ainsi que l'affluence des opérateurs et des visiteurs. Il bénéficie d'une couverture médiatique nationale et internationale importante. Cette année le Sitev sera une rencontre tournée vers l'avenir, les nouvelles stratégies de l'Algérie et de relance du secteur. Le Sitev 2011 se veut de ce fait une rencontre annuelle distinguée des professionnels du tourisme pour affirmer leur place, promouvoir et commercialiser les produits touristiques, nouer des relations d'affaires et de communication et s'inspirer des nouvelles tendances du marché touristique local et international. Cet événement permettra, notamment, de séduire et d'attirer de nombreux spécialistes et visiteurs professionnels qui pourront prospecter de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur encore vierge et de nouer des relations de partenariat avec les opérateurs exposants en termes de promotion de produits touristiques sélectionnés pour l'année en cours.

Cette importante manifestation économique et commerciale ne manquera pas de drainer des investisseurs et des professionnels du secteur du tourisme où les rencontres business to business (B to B) seront l'apanage des différents participants.

A. A.

POLITIQUE DE MISE À NIVEAU DE 20.000 PME

LentEURS en dépit des aides de l'Etat et de la Commission européenne

PAR AMAR AOUIMER

La politique de mise à niveau des petites et moyennes entreprises traîne toujours malgré la contribution financière active et onéreuse de l'Etat et le concours de la Commission européenne qui a octroyé, dans le cadre du programme MEDA II, plus de 40 millions d'euros pour cette opération.

D'ailleurs, le président du Conseil national des PME, Zaim Bensaci, n'a pas manqué, à maintes reprises, de souligner que la stratégie en matière de mise à niveau des PME n'a pas eu les résultats escomptés, tandis que le vice-président de la Commission européenne, Antonio Tadjani, que nous avons rencontré lors de la conférence africaine des ministres de l'Industrie, nous a déclaré que l'apport de la Commission européenne dans cette opération a été un succès. Nous constatons, toutefois, deux appréciations différentes alors que le directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME, Rachid Moussaoui, a confirmé la bonne marche de la stratégie de mise à niveau en affirmant que 151 dossiers seulement sont retenus sur un total de 400 alors que le nombre d'entreprises concernées s'élève à 20.000 PME. Rappelons, en effet, que l'Etat a consacré pas moins de 386 milliards DA pour la mise à niveau de ces 20.000 PME sur les 600.000 dénombrées à travers le territoire national. Cependant, l'opération, qui a débuté en janvier 2011, n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière et n'est pas prête à se rapprocher des objectifs assignés pour 2014. « Nous avons engagé une opération de sensibilisation à l'adresse des PME et nous avons sillonné le territoire national où nous avons déjà touché plus de 2.100 opérateurs

économiques. Il y a lieu de relever un retour favorable puisque plus de 400 dossiers ont été déposés au niveau de l'agence. Mais, sur 400 dossiers, 151 sont éligibles et retenus. Les autres, incomplets, ont été ajournés pour manque de pièces (administratives) », a notamment souligné, hier, sur les ondes de la radio Chaîne III, Rachid Moussaoui, directeur général de l'Agence nationale de développement des PME. Il a précisé que la fluidité dans la circulation de l'information est primordiale pour mener à bien cette opération de mise à niveau, en ce sens que, selon lui, « les opérateurs économiques se plaignent du manque d'information »

Evolution constante du marché et de l'environnement

Moussaoui impute ce ralentissement au fait que les changements intervenus dans l'économie mondiale et les exigences draconiennes de l'environnement difficile des PME rendent périlleuses ces opérations. Néanmoins, certains opérateurs économiques et propriétaires de PME estiment que l'aide et l'assistance accordées sont dérisoires, car elles concernent les côtés immatériels et le mobilier, ce qui est insuffisant pour mettre à niveau convenablement les PME, même si l'aide octroyée pour chaque PME est de l'ordre de 20 millions DA. « Mais, cela est exigé actuellement en raison de la mondialisation. La mise à niveau n'est pas une opération ponctuelle. Ceux qui participent à cette opération aujourd'hui doivent le refaire plus tard. L'environnement et le marché changent », a affirmé Moussaoui. Il ajoute quand même que « le chiffre de 20.000 PME est ambitieux, et par conséquent, il n'y a pas que de mauvaises entreprises. Il y a des entreprises qui fonctionnent bien. Cela concerne des

entités familiales qui habituellement ne sont pas bien organisées ». Ce responsable a indiqué que les entreprises doivent être performantes et entrepreneuriales en améliorant la qualité de leurs produits suivant les normes et les standards internationaux pour pouvoir les placer sur le marché extérieur. Il a indiqué que la procédure d'accès à la mise à niveau appuyée par l'Etat a été sujette à un assouplissement, d'où l'annihilation des actes de bureaucratie. Mais il a exigé des dirigeants des PME de fournir un dossier complet, tels qu'une demande écrite, une carte d'identification fiscale, un acte de registre du commerce et des situations par rapport aux différentes caisses de sécurité sociale, à savoir la CNAS, la CASNOS. En outre, la PME candidate à la mise à niveau doit être impérativement éligible et doit avoir au moins deux années d'existence et une situation financière équilibrée, ainsi que des comptes conformes.

Les principaux secteurs concernés et susceptibles de recevoir l'aide nécessaire de la mise à niveau sont notamment ceux de l'industrie, le bâtiment, la construction et les travaux publics (BTPH), le tourisme, les transports, les technologies de l'information et de la communication (TIC), mais également le secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Moussaoui a précisé que la mise à niveau a notamment concerné le secteur du BTPH avec un taux de 45 % de la demande globale. Le salon international du tourisme et des voyages, qui s'ouvre demain au Palais des expositions de la Safex, est une bonne opportunité pour les PME et les investisseurs puisque l'hôtellerie et le tourisme bénéficient de l'opération de mise à niveau et fonctionnent assez bien.

Pour lui, la mise à niveau a trait notamment à l'amélioration des capacités de gestion, de produc-

tion et d'organisation des petites et moyennes entreprises, après il faudra raffermir le renforcement des capacités d'innovation et de connaissance des PME. Ensuite, il sera nécessaire et impérieux d'améliorer continuellement la qualité des produits et des services avant de se lancer dans le perfectionnement des ressources humaines et des capacités managériales, ainsi que l'exportation.

A. A.

SECTEUR DU BOIS ET PAPIER

Bonnes performances en 2010

La production industrielle du secteur du bois et papier a enregistré de "bonnes performances" en 2010, avec une hausse moyenne de près de 15%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

En effet, la reprise est amorcée dès le premier trimestre et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année écoulée pour atteindre 14,8%, avec des hausses importantes aux 4^e et 3^e trimestres de respectivement 18,8% et 22,1%, selon une publication de l'ONS sur la production industrielle rapporté par l'APS. A l'exception de l'industrie du liège dont la production a chuté de plus de 21%, toutes les autres branches du secteur ont connu des hausses relativement importantes, selon les données de l'organisme des statistiques. Il s'agit notamment de la "menuiserie générale" qui a enregistré une hausse de 6,1% malgré la baisse de 12,3% au 1^{er} trimestre 2010, "l'industrie de l'ameublement" (39,2%) avec une hausse substantielle de plus de 43% au 1^{er} trimestre, et la fabrication et transformation du papier + 7,7% après une baisse importante de 22,5% en 2009. Ces performances s'expliquent notamment par la relance du secteur du bâtiment et du logement à travers les projets lancés par l'Etat et dont la réalisation dépend en bonne partie des produits de cette filière, selon des experts qui évoquent parmi les causes de cette performance les mesures prises par l'Etat au profit des entreprises du secteur. Le secteur des cuirs et chaussures, quant à lui, a limité en 2010 sa détérioration enregistrant une baisse de production de 6,3% contre plus de 10% en 2009. En effet, après des chutes importantes observées durant les deux premiers trimestres avec respectivement -21,2% et -16,1%, la production de la filière a fortement augmenté durant les deux derniers trimestres respectivement de 14,4% et 4,6%, situant le taux de croissance moyen du secteur à -6,3% en 2010, selon l'ONS.

Cette tendance touche tant les biens intermédiaires en cuir que les biens de consommation. En effet, les premiers ont baissé de 5,5% avec une chute de 16% au 1^{er} semestre et une hausse de 8,5% au 2^e semestre et les deuxièmes chutent de 7,7% avec toutefois une hausse de 9,3% au 2^e semestre.

R. E.

PROJETS LANCÉS EN 2011

Des ports secs pour tous les ports commerciaux

La Société de gestion des participations des ports (SGP-Sogeports) envisage la réalisation au cours de cette année de plusieurs ports secs relevant de l'ensemble des ports commerciaux a annoncé, hier, ladite société. Ces futures infrastructures seront destinées aux ports d'Alger, d'Annaba, d'Arzew (Oran), de Béjaïa, de Djendjen (Jijel), de Ghazaouet (Tlemcen), de Mostaganem, d'Oran, de Skikda et de Ténès (Chlef), a-t-on précisé de même source.

Ces projets sont inscrits au programme du secteur des transports ainsi que celui de la Sogeports, mais aucun autre détail n'a été donné sur les lieux d'implantation de ces ports et les délais de leur réalisation, rapporte l'APS. Le port d'Alger compte déjà un port sec implanté à Rouïba et géré par la société publique Algérien containers services

(ACS). Deux autres ports secs, rattachés au port de la capitale, seront opérationnels prochainement, l'un sera géré par l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) et l'autre par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Espaces situés à l'extérieur des enceintes portuaires pour le groupage et la distribution de marchandises, les ports secs ont des fonctions correspondant à celles d'un port maritime et comprenant des services de dédouanement. Ils comprennent des installations pour la manutention des conteneurs et des marchandises en vrac, des regroupements de sociétés s'occupant du transport de marchandises (transitaires, expéditeurs et transporteurs) et la fourniture de services connexes (inspections douanières, paiement de taxes, liaisons bancaires...). Les experts préconisent de déplacer vers l'intérieur du pays ces espaces trop proches,

selon eux, de la bande littorale, en vue de générer une activité économique et faire naître des centaines, voire des milliers d'emplois directs, à l'intérieur du port, et indirects dans les secteurs des banques, des assurances, des douanes et du transport terrestre. L'accomplissement des formalités nécessaires (documentaires et autres) dans ces installations contribuerait à décongestionner les points de passages frontaliers et la réduction des retards dans les ports, ce qui induirait une baisse des coûts de transaction pour les exportateurs et les importateurs.

Les ports secs pourraient aussi promouvoir le développement des PME spécialisées dans l'industrie manufacturière par la création de services à valeur ajoutée tels que l'emballage, l'étiquetage et le stockage ainsi que la transformation des importations et des exportations.

I. A.

EL-KANTARA (BISKRA)

Les jeunes sensibilisés à la préservation de l'équilibre écologique

Une opération de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la préservation de l'équilibre écologique, ciblant les jeunes de la localité d'El Kantara (Biskra), a été lancée samedi au complexe sportif de proximité de cette agglomération.

Initiée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), en coordination avec les associations de jeunes activant dans le domaine de la protection de l'environnement, la manifestation comprend une exposition qui met en avant, notamment, l'importance du couvert végétal pour prévenir l'érosion des sols et assurer l'équilibre de l'écosystème, en particulier dans les zones fragilisées.

L'exposition comprend également une série de photographies et d'illustrations montrant les changements climatiques et les conséquences désastreuses du réchauffement de la terre, ses retombées sur l'homme et les espèces vivantes. Un concours de dessin, ayant pour thème.

"Ce que peut faire l'homme pour sauver sa planète", a été organisé en marge de cette manifestation de deux jours qui a attiré de nombreux jeunes.

Des activités bénévoles de boisement, ouvertes à tous, ont permis aux citoyens d'El Kantara de planter des arbustes ornementaux et forestiers à travers le tissu urbain de la ville, selon un programme élaboré par les services concernés. Selon les organisateurs, la manifestation, qui est à sa deuxième édition, "vise surtout à inculquer une culture de l'environnement chez les citoyens, en particulier les jeunes appelés à s'investir davantage dans la préservation de l'environnement.»

APS

CHLEF

Vaccination de plus de 60 % du cheptel ovin et bovin

La campagne de vaccination du cheptel bovin et ovin, entamée le 21 mars dernier, tire à sa fin dans la wilaya de Chlef avec la vaccination de plus de 60 % du cheptel, a annoncé l'Inspection vétérinaire de la wilaya.

Selon un bilan de cette structure, quelque 112.000 têtes d'ovins appartenant à 5.200 éleveurs ont été vaccinées contre la clavelée à la date du 30 avril dernier sur un objectif de 220.000 têtes ciblées par cette campagne.

Concernant le cheptel bovin, il est fait état de la vaccination contre la fièvre aphteuse de 10.000 têtes, soit plus de la moitié du cheptel qui totalise 18.000 bovins, a indiqué la même inspection, en faisant constater que la campagne de vaccination touchera la totalité du cheptel au plus tard la mi-juin prochain.

Cette campagne a mobilisé 37 vétérinaires du secteur privé en plus de ceux de l'inspection vétérinaire de la wilaya, pour assurer le suivi et le déroulement de la campagne.

La wilaya de Chlef produit quelque 40 millions de litres de lait par an.

APS

TIPASA, PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Les établissements font peau neuve

Les services de la wilaya ont annoncé la livraison de près d'une centaine de nouvelles classes d'ici à la prochaine rentrée scolaire 2011/2012 dans les établissements scolaires de la wilaya de Tipasa.

BOUZIANE MEHDI

Lors du conseil de la wilaya consacré au dossier des constructions scolaires, le wali de Tipasa a indiqué que la réalisation de 94 nouvelles classes dont 50 au niveau du cycle secondaire, arriveront à point nommé pour alléger la pression sur les infrastructures existantes.

Le chef de l'exécutif a donné des instructions pour que l'ensemble du programme soit livré au plus tard en octobre prochain, tout en poursuivant les opérations de réhabilitation des écoles afin d'offrir des conditions d'accueil acceptables aux élèves ainsi qu'au personnel enseignant et administratif. Des enveloppes d'un montant global de 560 millions de dinars ont été débloquées au titre de l'année 2010/2011 pour la réhabilitation et l'extension des établissements scolaires.

Ces opérations consistent en des aménagements divers, à savoir des travaux d'étanchéité, de réalisation de clôture, de



peinture, chaulage et autres réfections des cours et abords des établissements scolaires.

La wilaya a recruté 30 architectes et ingénieurs dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), pour aider à la réalisation de ces opérations de réhabilitation et résorber en même temps le chômage des diplômés.

Selon le wali, une fois le programme de réalisation des infrastructures scolaires achevé, il s'agira de se concentrer sur la

remise à niveau des anciennes structures qui seront prises en charge dans le cadre du programme 2012/2013 et dont les besoins financiers ont été évalués à 90 milliards de dinars.

Les réalisations scolaires enregistrées dans la wilaya de Tipasa ces dix dernières années ont permis de réduire le taux d'occupation par classe (TOC) de 45 à 36 élèves par classe et d'atteindre un taux de scolarisation de 93%.

B. M.

BOUFARIK, MARCHÉ DE GROS DE FRUITS ET LÉGUMES

Les travaux de réhabilitation peinent à démarrer



Les lenteurs dans la réalisation de l'étude d'aménagement du marché de gros de fruits et légumes de Boufarik retardent les travaux de sa réhabilitation.

Lors d'une récente visite sur le site, le responsable de l'exécutif de la wilaya a donné, à cet égard, un délai d'un mois aux responsables de ce projet pour la finalisation de l'étude, faute de quoi, l'enveloppe de 140 millions DA, consacrée à cette opé-

ration sur le budget de la wilaya, sera affectée ailleurs. Cette opération consiste en la réalisation d'une quinzaine de carreaux, d'un bloc administratif, d'un abattoir avec une chambre froide, d'un bloc sanitaire et d'une balance. La création de ce marché qui était le lieu de rassemblement des populations des dechras et des douars environnants remonterait à la fin du XIVe siècle, au moment où le beylik turc s'or-

ganisa en provinces et en districts.

Les troupes militaires françaises occupèrent le marché dès le début de la colonisation en installant un camp militaire qui leur servit de garnison pour faire face à la résistance des populations locales, plus particulièrement celle de Benkhellil.

A caractère national, ce marché qui s'étend sur une superficie de 41.000 m² dont 8.800 m² couverts propose une grande variété de produits et draine chaque jour des milliers de commerçants de détail et de simples clients qui viennent s'approvisionner en produits de toutes sortes.

Ce marché compte également plusieurs commerces dont notamment des cafés, des restaurants et des fast food, en plus d'un abattoir et d'une unité de fabrication de tabac à chiquer relevant de la société nationale des tabacs et allumettes (SNTA).

Ce marché grâce auquel la ville de Boufarik a acquis une richesse et une renommée nationale jouit de dessertes ferroviaires et routières qui lui confèrent la vocation d'un véritable centre commercial pour le commerce polyvalent.

Afin de remédier à l'absence d'entretien des voiries et leur exiguïté, la défaillance de l'éclairage public et la présence dans l'enceinte du marché d'unités dont les activités sont incompatibles avec la vocation de cet espace commercial, une opération de mise à niveau et d'adaptation aux nouvelles normes sanitaires est nécessaire.

APS

CONSTANTINE, PALAIS DE LA CULTURE MALEK-HADDAD

Journée d'étude sur le musée national Cirta

Le musée national Cirta de Constantine est une "véritable université pour les archéologues, les historiens, les artistes, les géographes et les chercheurs dans de très nombreux domaines", a estimé sa directrice, Chadia Khelfallah.

PAR BOUZIANE MEHDI

S exprimant lors de cette journée, elle a cependant regretté que « beaucoup de pièces archéologiques, dans ce musée, n'ont toujours pas de fiches techniques, ou disposent de fiches nécessitant d'être actualisées en fonction des nouvelles découvertes ».

Véritable carte d'identité de la pièce archéologique, la fiche technique requiert pour son établissement « compétence, patience et endurance », a souligné la responsable à ce propos devant des universitaires, chercheurs et étudiants.

Le musée national Cirta, qui recèle de nombreux trésors archéologiques, demeure très pauvre en ce qui concerne la période numide et islamique, a également relevé sa directrice, mettant l'accent sur la nécessité de rattraper cette lacune « voulue par ses fondateurs durant la période coloniale ».

La question de la numérisation de la



bibliothèque du musée, également abordée lors de cette rencontre, est un progrès à « double tranchant », elle permet, d'une part, une meilleure conservation physique des documents tout en présentant, d'autre part, le piège de son déclassement et son remplacement par les « médias sans papier ».

La rareté des fouilles archéologiques effectuées depuis l'Indépendance a été, également, déplorée par les intervenants. Les avis ont été partagés à ce propos entre ceux qui estiment qu'il convient d'abord de

valoriser et d'exploiter les pièces archéologiques déjà découvertes et ceux qui sont pour l'intensification du travail de fouille.

Le musée national Cirta est implanté sur le Coudiat Ati qui domine la ville du Vieux Rocher.

Dès sa création, cette structure porte toute une symbolique du rôle de « temple de savoir et de rayonnement culturel » par le choix de l'architecture de la bâtisse inspirée d'un temple romain.

B. M.

ORAN, VISITE DES SITES HISTORIQUES

Une association désire une « journée sans voitures »



L association Bel Horizon pour la sauvegarde du patrimoine historique et naturel d'Oran souhaite l'instauration d'une « journée sans voitures », chaque année dans une partie de la ville d'Oran, à l'occasion de la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) afin de permettre à la population de visiter « tranquillement » les sites et monuments historiques de la ville.

Cette « journée sans voitures » permettra l'organisation simultanée de plusieurs sorties pédagogiques vers les différents sites historiques, dans la tranquillité et le res-

pect de la nature et sans aucune nuisance », a indiqué son président, M. Kouider Metaïr. Rappelant dans ce contexte que le ministère de la Culture a placé, cette année, la célébration du mois du Patrimoine sous le signe « Patrimoine et proximité », il a indiqué que l'une des plus spectaculaires activités à l'actif de l'association chaque année à Oran consiste en l'organisation d'une randonnée rassemblant des milliers de participants sur un circuit allant de la place du 1er-Novembre vers le sommet du Murdjadjo. Des milliers de randonneurs arpentent à cette occasion les

ruelles du Vieil Oran et les sentiers du mont Murdjadjo, dans une randonnée pédestre qui aboutit après plusieurs kilomètres au plateau Moulay Abdelkader, à plus de 400 mètres d'altitude, a souligné M. Kouider Metaïr.

Inscrite dans « un processus d'appropriation du patrimoine par les participants », cette activité réunit, selon la même source, différentes franges de la population de la ville d'Oran et même d'Alger, de Tlemcen, de Sidi Bel-Abbès et de Constantine.

Organisée à la même date (1er mai) depuis l'année 2006, cette traditionnelle randonnée patrimoniale commence à poser des problèmes d'organisation à l'association, d'où l'idée pour la proclamation d'une « journée sans voitures » et le lancement de plusieurs événements, le même jour, pour répartir les visiteurs sur plusieurs sites.

Les milliers de randonneurs et les milliers de voitures se gênant mutuellement durant cette journée, l'association estime donc « judicieux » d'interdire l'accès des voitures en cette journée sur le circuit des randonneurs. « Cela permettra également à toutes les associations et institutions de proposer diverses activités aux habitants de la cité, comme l'organisation de marathons, de courses de bicyclettes et de concerts musicaux », a ajouté le président de Bel Horizon.

APS

RELIZANE

60 millions de m3 d'eau pour l'irrigation agricole

Le quota des eaux destinées à l'irrigation agricole des périmètres de Mina et bas Chélif de la wilaya de Relizane s'est élevé à 60 millions de mètres cubes, a annoncé la Direction de l'hydraulique.

Ce volume, réservé à la campagne d'irrigation de 2011, représente une hausse estimée à 14 millions m3, selon la même Direction qui a indiqué que ce quota sera distribué équitablement aux deux périmètres précités jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

Ce quota d'eau sera destiné à partir de la semaine prochaine à l'irrigation de 5.000 ha au périmètre de Mina et de 3.500 ha au bas Chélif, contribuant ainsi à la multiplication et à la diversification des produits maraîchers et de l'arboriculture, notamment les agrumes et les oliviers.

Le volume supplémentaire d'eau, à savoir 6 millions de m3 accordés la saison écoulée, a encouragé le retour des agriculteurs de la région à la culture de la pomme de terre hors saison sur une superficie dépassant les 1.200 ha, après une interruption de 10 ans de cette activité.

Il est à noter que la superficie globale des périmètres de Mina et bas Chélif est estimée à environ 50.000 ha, alors que seulement 7.000 à 8.000 ha sont irrigués, en raison de l'insuffisance des ressources hydriques.

La majorité des eaux des barrages de la wilaya estimées, actuellement, à 335 millions de m3 est consacrée à la consommation ménagère.

JIJEL

Entretien du cimetière central par des volontaires

Une action de volontariat, portant sur l'entretien du cimetière central Sid-Ahmed Amokrane de la ville de Jijel, a été lancée samedi à l'initiative d'une association de jeunes.

Cette action d'entretien et de désherbage, initiée par l'association locale Nas el Khir (les gens du bien) a permis de remettre en état des pierres tombales de cet espace se trouvant dans un état de dégradation avancé. Cette initiative a été très chaleureusement accueillie par la population locale qui l'a jugée « très louable ».

LAGHOUAT

Formation pour 60 jeunes

Soixante jeunes porteurs de projets de la wilaya de Laghouat ont bénéficié d'une session de formation portant sur la création et la gestion de micro-entreprises, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de cette wilaya.

Encadrée par des professeurs agrégés par le Bureau international de travail (BIT), cette session de formation, clôturée vendredi soir, a concerné deux groupes de jeunes qui ont bénéficié de cours théoriques portant sur les méthodes de création et de bonne gestion d'une micro-entreprise, selon les organisateurs.

APS

ITALIE

Silvio Berlusconi face au verdict des urnes en Italie

Silvio Berlusconi s'est soumis dimanche et lundi derniers au verdict des électeurs en Italie lors de scrutins municipaux et régionaux qui permettront de mesurer les effets pour le président du Conseil de trois procès pour corruption, d'un scandale de moeurs et d'une économie atone. A deux ans de la date prévue pour les prochaines législatives, 13 millions d'Italiens sont appelés aux urnes pour renouveler 1.177 conseils municipaux et neuf exécutifs régionaux. La participation devrait être faible en raison du mécontentement perceptible chez les électeurs à l'égard de la classe politique italienne rapporte l'agence Reuters. Tous les yeux seront tournés vers les grandes villes que sont Turin, Naples, Bologne et surtout Milan, capitale économique du pays et fief de Silvio Berlusconi et de sa coalition de centre droit. Le maire de Milan, Letizia Moratti, semble fragilisée auprès des classes moyennes, qui lui reprochent son incapacité à moderniser la ville. Emmenée par Giuliano Pisapia, la gauche pourrait infliger un camouflet à Silvio Berlusconi en s'emparant de la capitale lombarde, qui lui échappe depuis près de vingt ans. Dans les enquêtes d'opinion, la cote de popularité du président du Conseil est tombée à environ 30%, son plus bas niveau depuis son retour au pouvoir en 2008. Silvio Berlusconi est poursuivi en justice dans trois affaires distinctes de corruption présumée. Il est aussi accusé d'incitation à la prostitution de mineure et abus de pouvoir dans l'affaire baptisée "Rubygate". Son gouvernement ne parvient pas en outre à relancer l'économie. A l'approche du scrutin, Silvio Berlusconi a lui-même jeté de l'huile sur le feu en qualifiant les magistrats qui le poursuivent en justice de "cancer de la démocratie". Il a aussi affirmé que ses opposants de gauche "ne se lavent pas beaucoup". Ces élections locales permettront en outre de mesurer l'équilibre des forces entre le Peuple de la liberté de Silvio Berlusconi et ses puissants alliés de la Ligue du Nord. La Ligue du Nord, qui peut à tout moment faire chuter le gouvernement, va tenter de progresser en Lombardie après avoir conquis la Vénétie et le Piémont en 2010. Une nouvelle percée de cette formation fédéraliste couplée à de mauvais scores du Peuple de la liberté pourrait amener le parti d'Umberto Bossi à exiger de nouvelles concessions de Silvio Berlusconi.

INCUPLÉ D'AGRESSION SEXUELLE DSK entendu durant trente heures

Dominique Strauss-Kahn, inculpé dimanche d'agression sexuelle et de tentative de viol aux États-Unis, a quitté le commissariat de Harlem dimanche vers 23 heures (lundi à 5 heures à Paris), menotté dans le dos. Il était détenu dans ce poste de police de New York depuis samedi soir, après la plainte déposée contre lui par une femme de chambre d'un hôtel Sofitel, dans lequel il séjournait. L'air fatigué environ trente heures après son interpellation à bord d'un avion d'Air France, le patron du Fonds monétaire international (FMI) est monté à l'arrière d'une voiture de police banalisée, assis entre deux policiers. Leur destination n'a pas été confirmée, mais il est probable que Strauss-Kahn ait été conduit dans un hôpital pour y subir des examens médico-légaux. L'objectif de ces tests, auxquels il a accepté de se soumettre, est de rechercher sur son corps d'éventuelles traces de lutte ou d'ADN de la plaignante. A sa sortie du commissariat, DSK n'a pas dit un mot à la foule des journalistes qui attendaient là depuis son inculpation la veille au soir.

PROCHE-ORIENT

Tensions entre Israël et la Syrie au Golan et au Liban

L'armée israélienne a ouvert le feu sur une foule de manifestants en provenance de Syrie qui a réussi à pénétrer sur le plateau du Golan, territoire annexé en 1981. Israël accuse le pouvoir syrien.

Au moins quatre personnes ont été tuées dimanche par l'armée israélienne alors qu'une foule de manifestants en provenance de Syrie a réussi à pénétrer sur le plateau du Golan, territoire annexé par Israël en 1981.

«C'est un acte très grave et violent qui menace la sécurité des habitants d'Israël et qui viole son territoire», a déclaré une porte-parole de l'armée israélienne. «Des milliers de manifestants du côté syrien ont attaqué notamment avec des pierres nos soldats de l'autre côté et des dizaines d'entre eux ont pénétré en Israël», a-t-elle précisé, ajoutant que les forces israéliennes avaient effectué des «tirs de semonce».

Par ailleurs, à la frontière entre le Liban et Israël, dix personnes ont été tuées et 71 blessées par des tirs israéliens ce dimanche à la frontière entre le Liban et l'Etat hébreu au moment où des réfugiés palestiniens manifestaient du côté libanais



pour commémorer la Nakba, selon une source médicale. Des soldats de l'armée libanaise avaient auparavant tiré en l'air pour tenter de contenir la foule.

La Syrie a dénoncé ces incidents et ces tirs comme des actes «criminels» de la part d'Israël. «Israël devra assumer la totale responsabilité de ses actes», indique un communiqué. «Le pouvoir en Syrie a organisé cette manifestation violente pour tenter de détourner l'opinion mondiale de

ce qui se passe dans ses villes», a affirmé l'armée israélienne.

Cet incident, le plus grave depuis la guerre du Kippour de 1973 entre Israël et une coalition entre la Syrie et l'Égypte, intervient lors des commémorations de la «Nakba» palestinienne. Ce terme, que l'on peut traduire par «la Catastrophe», définit l'exode des Palestiniens à la suite de la création de l'État d'Israël en 1948.

IL SUCCÈDE À AMR MOUSSA

L'Égyptien Nabil Elaraby nommé à la tête de la Ligue arabe

Les ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe ont désigné dimanche Nabil Elaraby, actuel ministre égyptien des Affaires étrangères par intérim, pour occuper le poste de secrétaire général de la Ligue arabe.

Il succèdera à son compatriote Amr Moussa, qui a dirigé pendant dix ans l'organisation panarabe comptant 22 membres et dont le siège est au Caire.

Le Qatar a retiré au dernier moment son candidat

«Pour l'Égypte, sacrifier son ministre des Affaires étrangères signifie qu'elle est attachée au maintien de la Ligue arabe au moment où les circonstances dans la région pourraient l'affaiblir», analyse Hassan Abou Taleb, du centre Al Ahram pour les études politiques et stratégiques. La Ligue a été longtemps considérée par de nombreux Arabes comme un forum où discutent des dirigeants qui n'ont pu régler de manière adéquate les problèmes de la région, qu'il

s'agisse du conflit israélo-palestinien ou d'autres sources de tension au Proche-Orient. De puis la création de la Ligue, en 1945, elle a toujours été dirigée par un Égyptien, sauf dans les années au cours desquelles l'Égypte a été suspendue de la Ligue pour avoir conclu un traité de paix avec Israël, en 1979. Elaraby a été confirmé comme secrétaire général de la Ligue au cours d'une réunion retransmise en direct par la télévision. Amr Moussa, connu pour son franc parler et notamment pour avoir dit que l'intervention américaine en Irak ouvrirait «les portes de l'enfer», est candidat à l'élection présidentielle en Égypte. Né le 15 mars 1935, Elaraby a fait des études de droit au Caire et obtenu un doctorat en

sciences juridiques à l'Université de New York. Il a dirigé la délégation égyptienne aux négociations entre l'Égypte et Israël portant sur le différend frontalier de Taba, réglé par arbitrage international en faveur de l'Égypte, et il a été conseiller juridique de la délégation égyptienne à la conférence de paix de Camp David sur le Proche-Orient, en 1978. Elaraby a aussi été ambassadeur d'Égypte en Inde et représentant permanent de son pays aux Nations unies. Il a été de 2001 à 2006 juge à la Cour internationale de Justice et membre, de 1994 à 2001, de la Commission du droit international des Nations unies. Il est membre depuis 2005 de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

PALESTINE

Deuil national dans les territoires palestiniens

LAutorité palestinienne a décrété hier un deuil national de trois jours dans les territoires en mémoire des martyrs des agressions israéliennes durant la commémoration du 63 anniversaire de la Nakba.

En vertu d'un décret du président Mahmoud Abbas, l'Autorité palestinienne annonce un deuil national de trois jours en hommage aux Palestiniens et aux membres de la communauté arabe tombés en martyrs alors qu'ils commémoraient dimanche le 16 anniversaire de la Nakba. Ainsi, tous les drapeaux nationaux seront mis en berne dans tous les territoires palestiniens, et à l'étranger pour marquer

ce deuil national. Dimanche, de gigantesques manifestations organisées en Palestine ainsi que dans d'autres pays arabes notamment voisins, ont été violemment réprimées par Israël faisant des dizaines de morts et plus de 150 blessés. Israël qui a renforcé son dispositif militaire dans les territoires occupés a tiré sur des dizaines de Palestiniens dans la bande de Gaza dans une tentative de les empêcher de commémorer le 63^e anniversaire de la Nakba (catastrophe) marquant la création de l'Etat sioniste en 1948 et l'exode de quelque 760.000 Palestiniens, expulsés par Israël de leurs propres terres.



*"L'Algérie est pour nous le
marché le plus important
en Afrique du Nord"*

Page 14

Rubrique
pilotee par



auto-utilitaire

L'actualité des véhicules utilitaires en Algérie

Auto

N° 1271 | Mardi 17 mai 2011

ESSAI ISUZU D-MAX 4X4 3.0 TURBO DIESEL DE 136 CH

POUR LA VILLE COMME POUR LES RANDONNÉES

Page 13



Absent du catalogue de Diamal pendant plusieurs mois, le distributeur algérien de la marque Isuzu a décidé de relancer l'aventure du pick-up Isuzu en 2010. Ainsi, le pick-up D-Max a repris du service avec la version double cabine proposée en 4x2 et 4x4 afin de se replacer face à une concurrence intraitable dirigée par le Hilux de chez Toyota. Afin de mesurer les atouts de L'Isuzu D-Max dans sa nouvelle déclinaison, nous l'avons essayé sur plusieurs circuits : ville, autoroute et terrain accidenté, lui qui est destiné à une clientèle multiple.



**PROJET DE L'USINE RENAULT EN ALGÉRIE
300 PME SPÉCIALISÉES. DONT
LA PLUPART DANS LA SOUS-
TRAITANCE. SERONT CRÉÉES**

Page 12

**ZOOM SUR LE TOYOTA HIACE VAN
SYMBOLE D'ENDURANCE
ET DE FIABILITÉ**



Page 12

ZOOM SUR LE TOYOTA HIACE VAN

Symbole d'endurance et de fiabilité

Disponible sur le marché algérien des fourgons avec une motorisation Common Rail D-4D, le Toyota Hiace est pour Toyota synonyme de fiabilité et de robustesse. Il a de nombreux atouts à faire valoir notamment son moteur fiable et son volume de chargement de 9.8 m³.

Motorisation

Toyota Algérie propose le Hiace Van avec trois places assises est une motorisation diesel D-4D à injection directe et rampe commune. Ce moteur développe une puissance de 102 ch et un couple de 75 Nm à 3.600 tr/mn. Ce quatre cylindres 2.5 D-4D turbo a été conçu sur la base d'une nouvelle technologie de gestion de motorisation. Ce même système règle automatiquement la pression et le volume de l'injection du carburant. Ce moteur "made in Toyota" est parmi les blocs les plus économiques du marché.

Dimensions

Pour réaliser à bien sa mission, Toyota a attribué à son fourgon léger des dimensions généreuses. Ainsi, Toyota Hiace Van est long de 5.38 m, large de 1.88 m et haut de 2.285 m. Son empattement est affiché à 3.11 m. Le compartiment



de chargement pour sa part offre un volume de chargement de 9,8 m³ grâce à des proportions mesurées. L'espace de chargement présente une longueur de 3,4 m et une largeur de 1,73 m. Sa hauteur est annoncée à 1,635 m ce qui permet une utilisation optimum de cet espace.

Châssis et sécurité

Le Van nippon est doté d'une suspension avant qui lui procure une tenue de route correcte. Il dispose à l'arrière d'une suspension rigide qui lui permet de supporter une charge conséquente. Chez le constructeur nippon, on ne badine point avec la sécurité des occupants et des piétons. Le Van Hiace bénéficie



des dernières technologies adoptées par la marque. Très sécurisant et référence en la matière, le Hiace est doté d'un mécanisme

rotatif qui permet de protéger le conducteur contre les blessures qui peuvent étre provoquées par le pédale de frein et direction en cas de collision. Le Toyota Hiace Van offre plusieurs dispositifs qui étaient auparavant réservés uniquement aux véhicules particuliers. Sa structure et ses zones de déformation permettent de disperser l'énergie libérée lors d'un choc.

Confort

Intelligemment conçu, agréable à conduire et facile à entretenir, le Toyota Hiace Van dispose de la climatisation manuelle placée au centre du tableau de bord. En option, les professionnels peuvent disposer d'une porte latérale coulissante à large ouverture pratique en environnement urbain. Conçu spécifiquement aux professionnels, le Hiace Van dispose d'un poste de conduite bien pensé, à l'instar des vitres latérales coulissantes. Pour gagner plus de place, les sièges passagers peuvent se rabattre. Enfin, Toyota Algérie propose son fourgon Hiace à partir de 2.300.000 dinars (2.400.000 dinars pour la version climatisée). La taxe VN sur ce modèle est de 100.000 dinars.



de lui livrer des subventions comme elle semble le suggérer », affirme-t-il. Pour ce qui est de la commercialisation, poursuit-il, la partie française voudrait que la production soit commercialisée par la filiale Renault installée en Algérie. « Ce que nous refusons. C'est à l'Algérie de commercialiser les produits. Et si le marché n'arrive pas à absorber toute la production, 10% de cette production sera destinée à l'exportation. Tout cela sera débattu lors de la visite d'une délégation de Renault », dit-il en faisant savoir que 80 PME algériennes sont, d'ores et déjà, dans le projet.

FABRICATION DE LA PIÈCE DE RECHANGE EN ALGÉRIE

70 sous-traitants privés mis en contact avec Renault



Le secteur de la pièce de rechange et l'activité de la sous-traitance en Algérie connaissent un intérêt grandissant aux yeux des autorités algériennes, notamment avec le projet d'installation d'une usine de montage en Algérie. En effet, M. M o h a m e d Benmeradi, ministre de l'Industrie et de la PME a annoncé que "nous avons mis en contact le constructeur français avec soixante-dix sous-traitants privés nationaux pour faire, entre autres, la câblerie et la sellerie. Notre objectif est d'arriver à un taux d'intégration d'au moins 50%, c'est à dire que 50% de la valeur du véhicule sera produit en Algérie". Cependant, les sous-traitants nationaux "manquent de savoir faire et travaillent sans le respect des normes" et c'est pour cela que "nous sommes en train de les accompagner dans le processus de certification", a-t-il noté.

FORD FIESTA

Un million de Fiesta produites à Cologne

L'usine Ford de Cologne a fabriqué sa millionième Ford Fiesta de la nouvelle génération, à seulement 33 mois après que la compagnie a commencé la production de sa sous-compacte. Depuis que le premier constructeur automobile américain a commencé la production de la Ford Fiesta, plus de six millions ont été produites. Aujourd'hui, avec un total de 1.770 voitures par jour, les véhicules construits à Cologne sont exportés vers 71 pays. Les marchés principaux sont la Grande-Bretagne, la France, la Turquie et la Russie, mais la Fiesta est également vendue à des marchés plus éloignés, notamment le Mozambique, le Maroc, Brunei et même Tahiti.



MAN

325 millions d'euros de bénéfice au T1 2011



MAN prévoit d'augmenter sa capacité de production au Brésil, où le constructeur réalise près d'un tiers des revenus du groupe, pour répondre à la demande croissante. Les bénéfices d'exploitation du premier trimestre de MAN, le constructeur allemand de camions, ont plus que doublé et ont atteint 325 millions d'euros en battant les estimations moyennes des analystes interrogés par Reuters qui étaient de 307 millions. Une hausse également a été enregistrée sur les ventes et était de 8,7 %, dépassant un consensus de 8%

ESSAI ISUZU D-MAX 4X4 3.0 TURBO DIESEL DE 136 CH

POUR LA VILLE COMME POUR LES RANDONNÉES

Absent du catalogue de Diamal pendant plusieurs mois, le distributeur algérien de la marque Isuzu a décidé de relancer l'aventure du pick-up Isuzu en 2010. Ainsi, le pick-up D-Max a repris du service avec la version double cabine proposée en 4x2 et 4x4 afin de se replacer face à une concurrence intraitable dirigée par le Hilux de chez Toyota. Afin de mesurer les atouts de l'Isuzu D-Max dans sa nouvelle déclinaison, nous l'avons essayé sur plusieurs circuits ; ville, autoroute et terrain accidenté, lui qui est destiné à une clientèle multiple.



D'emblée, il faudra reconnaître que sur le plan du design, ce pick-up a l'air assez bien équilibré dominé par des traits agressifs. Il épouse une allure de baroudeur, notamment par l'image de sa nouvelle calandre imposante et agressive qui dénote de ses aspirations à soutenir le plus possible de parts de marché à un Hilux qui semble difficile à déloger de sa place de leader. Cette face avant adopte aussi de nouveaux optiques au design agressif, armés de verres largement dimensionnés améliorant la visibilité du conducteur et la sécurité des passagers. L'on signale aussi la nouvelle calandre et un pare-chocs avant qui arbore la même couleur que la carrosserie, un détail qui fait de cette version un pick-up plutôt "civilisé". Des feux antibrouillard prennent place sur cette face avant renforçant ainsi le style "passe-partout" pour ce pick-up tout en offrant une meilleure visibilité par mauvais temps.

La partie arrière ne semble pas apporter un plus sur le plan du design, elle reste sobre. Les passages de roues sont grands et ajoutent au pick-up un sentiment de robustesse et d'agressivité.

Avec des mensurations généreuses (5.035 de long, 1.80 m de large et une hauteur de 1.72 m) pour un empattement de 3.05 m, Isuzu D-Max double cabine propose 5 places confortables, notamment à



l'avant où les occupants oublieront rapidement qu'ils ne sont pas dans une berline grâce aux espaces généreux qu'offre ce compartiment. La planche de bord moderne et d'une finition remarquable confirme ce sentiment de confort. Au toucher, les plastiques sont durs. Les différentes touches de commandes sont facilement accessibles. Le D-Max dispose d'une benne à multi usage, au bon vouloir des acquéreurs, qui offre des mensurations adéquates (1.37 m de long, 1.46 m de large et 0.48 m de hauteur).

Il faudra aussi retenir avec le nouveau D-Max les efforts fournis par le constructeur pour le renforcement du châssis qui possède des zones frontales et arrière déformables et une zone centrale renforcée. Toujours dans une optique sécuritaire, Isuzu a armé les portes de traverses latérales et le pare-chocs avant.

La traverse arrière, particulièrement étudiée lors de sa conception,

réduit au minimum la torsion du châssis rendant le véhicule plus sûr et lui confère une plus grande tenue de route.

Lors de nos essais en ville, le pick-up D-Max a bien conjugué robustesse et confort. Grâce à ses performances mécaniques assez poussées, le 3.0 L Turbo de 136 ch rend sa conduite assez plaisante et nous profitons bien des reprises et accélérations notamment sur autoroute où doubler d'autres voitures

semblait un jeu d'enfant. En ville, l'apport de la direction assistée du D-Max est perceptible, car malgré l'aspect utilitaire généralement attribué à ce type de véhicule, un certain confort de conduite est perceptible tout au long de nos essais. Son aspect "civilisé", le D-Max le tient aussi de son niveau d'équipement assez flatteur à l'image des rétroviseurs électriques, sa radio CD MP3 avec quatre hauts parleurs, le volant réglable en hauteur, une climatisation efficace, le verrouillage automatique des portes, une console centrale arrière avec porte-gobelets.

Sur piste, le pick-up d'Isuzu semble bien "jouer à domicile". En parfait "connaisseur", l'Isuzu D-Max filtre assez bien les vibrations issues de la déformation de la route, il profite d'une suspension avant indépendante (bras triangulaire double avec barre de torsion) et arrière à essieu rigide à ressort

multi lames. Lors de roulages sur des tronçons difficiles, le freinage se dose bien et la réactivité du véhicule est immédiate pour reprendre de la vitesse et dépasser les passages accidentés, que nous avons perçu comme un gage d'assurance indéniable.

La version essayée, le D-Max 4x4 a fait ses preuves sur les circuits accidentés notamment en passant du mode 4x2 au mode 4x4, en actionnant un simple bouton sur la console centrale du véhicule. Ainsi, une certaine stabilité est attribuée au véhicule même en conditions difficiles et remet ainsi en place un confort qui n'est pas facile à asséoir en conduite sur piste.

Pour le marché algérien, Isuzu D-Max est doté d'une série d'équipements de sécurité qui rendent la conduite rassurante à l'image de l'ABS, REF (répartiteur électronique de freinage), airbags conducteur et passager, différentiel à glissement limité...

Globalement, il ya lieu de retenir le bon comportement du pick-up D-Max sur bitume et de belles capacités de franchissement en piste accidentée. Ce mixe de capacités fait du D-Max une belle alternative à ceux qui veulent profiter d'un outil de travail "solide" et d'un véhicule capable de transporter la famille dans des conditions optimum de sécurité et de confort agréable à savourer. En Algérie, où les routes ne sont pas forcément au top en dehors des grandes agglomérations, la solution Isuzu D-Max s'imposerait logiquement.

PROJET DE L'USINE RENAULT EN ALGÉRIE 300 PME spécialisées, dont la plupart dans la sous-traitance, seront créées

Intervenant à l'APN, le ministre de l'Industrie, de la PME, et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi a évoqué le projet de l'usine d'automobile en partenariat avec Renault et Nissan. « Ce projet est d'une grande importance car il permettra la création de 8.000 emplois directs et 20.000 autres indirects ainsi que la création de plus de 300 PME. Nous nous sommes mis d'accord pour monter une usine de fabrication de carrosserie avec un taux d'intégration de près de 50%. La valeur ajoutée sera produite en Algérie. La partie algérienne a émis le vœu de fabriquer également des moteurs mais Renault a spécifié que pour cela, il fallait produire 300.000 unités par an. Ce qui ne cadre pas avec ce que nous avions prévu, c'est-à-dire produire, pour commencer, 150.000 unités par an. Mais la fabrication des moteurs en Algérie sera indiquée comme facteur essentiel dans le partenariat », signale-t-il. Dans le même contexte, le ministre confie que la partie française veut une protection de ses produits, des avantages supplémentaires. « Chose que nous pouvons lui accorder. Des exonérations et des crédits bonifiés dans le cadre du Fonds national de l'investissement, ainsi qu'une protection douanière de sa production. Mais il est hors de ques-

M. SANDER-FRANSEN, MANAGER ZONE AFRIQUE POUR DAF TRUCKS, À *MIDI LIBRE*

"L'Algérie est pour nous le marché le plus important en Afrique du Nord"

En marge de la visite de travail organisée aux journalistes par DAF Trucks à son usine d'Eindhoven, nous avons rencontré M. Sander-Fransen, manager zone Afrique pour DAF Trucks, à qui nous avons posés des questions sur l'installation de DAF Trucks en Algérie et les perspectives du constructeur dans la région. Pour lui, le marché algérien est le plus important en Afrique du Nord et pour se faire une place honorable, il compte d'abord asseoir une forte image de marque et parle d'intégrer le top 3 dans 5 à 6 ans.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR :
HAMID ABBASSEN

La marque DAF se place en pole position en Europe en termes de ventes de camions Tracteurs, mais elle reste derrière sur le segment des Porteurs. Comment expliquez-vous cette situation ?

M. Sander-Fransen : Malheureusement c'est le constat qui est dressé aujourd'hui. Je dirais que nous allons nous concentrer sur cette partie du business, un projet en cours et pour le futur, on a besoin de quelques années pour nous développer, et au préalable, il est toujours important d'avoir une bonne relation avec le client mais aussi avec les équipementiers pour camions Porteurs qui sont importants pour le développement de ce secteur. C'est un investissement qui donnera ses fruits sur le long terme, je citerais comme exemple la présence de DAF avec la gamme des Porteurs sur le marché domestique en Belgique ou en Angleterre, nous avons de bonne relation avec les équipementiers locaux, nous développons bien notre business dans cette partie du monde ceci parce que la marque est présente en Angleterre, en Belgique et en Hollande depuis 50 ans. Par ailleurs, là où la marque DAF est fraîchement installée, il nous faudra du temps pour se positionner sur le segment des Porteurs contrairement à celui des Tracteurs où nous sommes bien installés sur l'ensemble des marchés. Je dirais que le Tracteur est un produit final et le client l'utilisera dès l'achat, par contre le porteur nécessite des adaptations en termes de carrosserie pour permettre à l'utilisateur de l'adapter aux différentes utilisations. Ce n'est donc pas un produit final, il n'est généralement pas possible que le client utilise un porteur dès sa sortie de production. Notre stratégie aujourd'hui est d'essayer de profiter de la notoriété et de la bonne image que notre gamme de Tracteurs développe, ce marché est très intéressant et important pour nous, nous avons de très bons produits. Nous essayons d'établir une bonne image avec le Tracteur, de-là nous pousserons la gamme des Porteurs, nous n'avons pas le choix car se sera difficile pour nous de vendre des porteurs à court terme.

En tant que premier responsable de DAF pour la région Afrique, comment voyez-vous ce marché et quel intérêt portez-vous au marché algérien ?

C'est une région qui progresse très vite, pas dans tous les pays d'Afrique mais il y a quelques pays qui sont de gros marchés, tel



que l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Égypte avec beaucoup de petits camions. Je citerais aussi les marchés nigérian et angolais qui sont, eux aussi, de grands marchés. Dans beaucoup de pays, il y a beaucoup d'investissements dans les infrastructures, ce sera donc une suite logique : infrastructures, besoins de camions, et lorsque l'infrastructure est là, on aura besoin aussi de camions pour transporter les produits de tous types, je dirais que c'est là où se situe la croissance en Afrique. C'est une opportunité pour DAF pour vendre beaucoup de camions dans cette région, les pays possédant une forte croissance ont besoin de beaucoup de transport, et dans un pays plus riche, plus développé, il y a plus de transport. Le marché africain et très intéressant pour DAF en ce moment, parce que le marché européen est stable mais c'est le marché africain qui enregistre de la croissance.

DAF est présente depuis 2009 en Algérie, comment voyez-vous l'évolution de la marque dans votre pays ?

Je pense que nous pouvons progresser d'année en année sur ce marché, mais le premier challenge pour nous c'est d'établir une bonne image de marque, DAF n'est pas très bien connue en ce moment, le jour où elle le sera je pense qu'on aura une forte position avec une bonne popularité en Algérie grâce à notre gamme aussi et notre forte image que nous développons notamment en Europe. Je pense que c'est une question de 5 ou 6 ans de présence pour pouvoir nous positionner dans le top trois des ventes en Algérie. Aujourd'hui, le numéro un c'est Renault Trucks, c'est le marché domestique de cette marque, après il y a aussi MAN, Mercedes, Volvo, ce sont là les mêmes marques concurrentes qu'en Europe, et en Europe, DAF est la seule marque qui a progressé tout le long des 10 dernières années, là où les autres marques affichent une certaine stabilité. Il y a 10 ans, DAF a attaqué des marchés un peu éparpillés dans le monde entier, que ce soit en Asie, en Afrique ou en Europe de l'Est, mais maintenant, on a un peu changer de stratégie, à partir de notre base qui est située en Hollande et en Europe de l'Ouest. On va petit à petit augmenter nos ventes, on allant sur des marchés déjà plus proches, et notamment les marchés de la Méditerranée, c'est plus proche de la Hollande que l'Asie. Quand le succès est là dans un pays, on essaie après de conquérir ou de reproduire le succès dans les pays alen-

tours parce que dans le transport international, il faut offrir aux transporteurs la possibilité d'avoir du service dans tous les pays, ce n'est pas encore le cas pour l'Algérie et ses alentours, bien qu'il existe du transport international entre l'Algérie et la Tunisie, et même jusqu'en Libye vu que par exemple l'Algérie exporte des bouteilles en plastique en Libye par voie terrestre. Notre but est d'augmenter nos parts de marché, et dans les autres pays d'Europe par exemple pour atteindre 10% c'est toujours possible,

mais pour atteindre les 20% de parts, il est très important de développer le réseau aux alentours du pays. Par exemple pour augmenter nos parts de marché en France c'est très important de développer le réseau en Espagne. En Algérie, en ce moment c'est différent car par exemple les pays limitrophes comme le Maroc, il est plus que rattaché à l'Espagne, mais l'Algérie c'est toujours le centre du Nord de l'Afrique, et quand on disposera d'une part de marché significative en Algérie, c'est très important pour se développer en Libye, en Égypte et en Tunisie où nous avons nos concessionnaires. Nous réfléchissons à l'impact que peut donner un pays à un autre comme lorsque en jette une pierre dans l'eau...alors les petites vagues s'étaleront sur une grande partie.

Donc, l'Algérie sera le noyau de votre politique de développement dans la région ?

Oui, je dirais que c'est le pays le plus intéressant en Afrique du Nord parce que c'est un grand marché, stable avec près de 40 millions d'habitants et qui affiche une croissance très importante, de l'ordre de 4% par an.

DAF aujourd'hui est présente avec une seule gamme. Ne pensez-vous pas qu'il est opportun de renforcer votre présence pour faire face à la concurrence ?

Je dirais que c'est inscrit dans notre stratégie de développement en Algérie. Si on prend aujourd'hui Renault Trucks Algérie, ils disposent d'une grande palette de produits avec des modèles dans la gamme intermédiaire à l'instar du Midlum qui est un porteur qui se vend bien et qui dispose de plusieurs déclinaisons (frigorifique, transport général...). Je pense que notre priorité aujourd'hui c'est de travailler l'image avec notre gamme de Tracteurs. Par ailleurs, nous penserons en second lieu à renforcer notre présence par d'autres modèles de la gamme CF, des Porteurs 4x2 avec le CF85 dotés de gros moteurs mais aussi avec la gamme CF75 disponible avec un petit moteur Euro III et une bonne palettes de déclinaisons, 4x2, 6x2, 6x4 et le CF85 en 8x4, 8x2, 6x4 Tracteur et Porteur. Je dirais qu'on dispose de beaucoup de possibilité avec les séries CF. Il est utile de signaler que notre stratégie est toujours établie en

concertation avec notre partenaire local, Diamal en l'occurrence. Nous allons d'abord construire un bon portefeuille clients et une forte image, après pour la gamme, plusieurs spécifications et déclinaisons seront proposées selon les demandes du marché. À l'avenir, nous pourrions développer sur des porteurs 4x2 une stratégie de véhicules équipés de carrosseries un peu sophistiquées. Par exemple, des camions frigorifiques ou des camions équipés d'hydrocureuse. Il y a de plus en plus d'hydrocureuse en Algérie, par exemple de marque "Huver" ou autres qui sont demandées pour nettoyer les systèmes de canalisation, d'égouts, etc. On pourra effectivement, sur la base d'un porteur CF avec de plus petits moteurs faire des propositions. Aussi, le plus important c'est d'essayer de travailler avec des carrossiers et équipementiers bien connus de la marque DAF, des carrossiers européens et pourquoi pas vendre le concept en Algérie. Nous allons aussi nous étaler sur la possibilité de travailler avec des carrossiers locaux, en leur expliquant les différentes configurations et la manière de montage, les possibilités de prises de forces, etc. Il y a des efforts à faire en commun entre le fabricant du camion et le carrossier parce qu'il y a plusieurs domaines à envisager, notamment l'électricité, les aspects mécaniques, le montage et la répartition des charges et aussi les prises de mouvement. Aujourd'hui, la marque DAF n'est pas assez connue en Algérie. Si le carrossier ne connaît pas la marque DAF, il est dangereux pour lui de ne pas être très précis, parce qu'il y a un risque majeur. Le carrossier a besoin de plus de temps avec DAF pour connaître la marque, il faudrait avoir une bonne relation de coopération, ce n'est qu'à ce jour là où il peut être plus précis dans son travail. L'objectif est de travailler avec un bon carrossier qui saura accompagner DAF et qui présentera des produits de qualité et abordable aux clients algériens.

DAF présente aujourd'hui un camion Hybride dans la gamme «LF». Quelle est votre stratégie dans cette partie du développement que nous estimons stratégique pour l'avenir de la marque ?

L'Hybride est un projet du futur, c'est très important pour DAF d'investir dans cette technologie et acquérir de la connaissance technique à exploiter dans le futur. Ce n'est pas un projet pour gagner de l'argent, au contraire, il coûtera très cher pour le constructeur. On sait tous que les quantités du pétrole sont limitées dans le temps, on pense à l'après-pétrole, il y aura toujours du transport et c'est très important d'investir les autres pistes et aussi pour l'environnement. Je dirais aussi que le grand risque pour un constructeur comme DAF c'est quand la commission européenne à Bruxelles décidera un jour que dans 5 ans ce sera interdit de venir dans les centres-villes avec un camion qui n'est pas hybride, il peut y avoir une décision comme ça, et donc les constructeurs se préparent à acquérir de la connaissance maintenant.

DAF s'est toujours intéressé au développement de nouvelles techniques afin d'atteindre un niveau technique plus fiable et plus économique pour les transporteurs. DAF doit investir dans des techniques comme l'hybride et c'est très important pour exister dans le futur. Actuellement, 90% des

MA CASBAH, LA FRANCE ET MA CUISINE

L'auteur Zoulikha Guebbas à la médiathèque Pierre-Bénite à Lyon

Elle dit qu'écrire est une «thérapie» pour elle et lorsqu'on lui demande d'où elle vient elle répond qu'elle est «terrienne». Terrienne parce qu'elle n'arrive pas à trouver sa place. Originaire de la vieille Casbah, Zoulikha Guebbas, Nissa pour les intimes, raconte sa vie d'émigrée dans un livre de 67 pages paru dans les éditions «À l'écoute des poètes» en 2009. Mêlant souvenirs et saveurs, Zoulikha Guebbas revisite son passé et dit son quotidien.

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE À LYON, TASSADITE LEFKIR

Depuis sa naissance à Alger dans les années 60, ses espoirs adolescents, son arrivée en France en 1981 pour se marier à un homme de vingt ans son aîné, ses désillusions, ses maternités, ses engagements jusqu'à son travail actuel dans une maison de retraite à Montbéliard. Entre souffrances et combats pour la liberté dans un univers sous domination masculine, son récit est jalonné de recettes de cuisine détaillées et illustrées. Des recettes de «makrouts, chekhchoukha, couscous, yoyos, tamina...» qui évoquent pour elle les souvenirs d'Algérie. Une Algérie dans



Nos enfants ne sont pas tous des casseurs», nous dit-elle avec énergie. «J'ai donné à mes enfants la meilleure éducation qui soit. Aujourd'hui je suis fière de ce qu'ils sont devenus», relève-t-elle. Un sentiment de fierté partagé par ses enfants qui le lui rendent bien.

Depuis la sortie de son livre, elle a mis en place une association à caractère caritative qui favorise l'échange avec des associations en

laquelle elle ne trouve plus sa place, «considérée comme émigrée». Sa place elle ne la trouve pas non plus dans son pays d'accueil qu'est la France car elle y est aussi une «immigrée».

Rencontrée à Pierre-Bénite, une commune française située en banlieue de Lyon, dans le département du Rhône et la région Rhône-Alpes, elle nous a livré le secret de sa volonté. Mère au foyer de 7 enfants, elle nous dit qu'écrire son histoire était une thérapie pour elle. «Mon histoire est celle de milliers de femmes en Algérie et en France. Moi j'ai eu le courage de la raconter», nous a-t-elle révélé en aparté. «A travers mon livre j'ai voulu changer l'image stéréotypée des émigrés de la cité.

Algérie. Une association à laquelle tous ses enfants adhèrent et qui ne fait aucune «ségrégation», puisque ses adhérents sont de toutes origines et de tous âges. D'ailleurs la médiathèque de Pierre-Bénite a vibré, samedi après-midi, aux rythmes kabyle et chaoui du spectacle donné par les membres de cette association. Le temps orageux n'a pas empêché les Algériens de la région, et même des Français, de se déplacer pour assister au show. Une rencontre conviviale qui s'est terminée par une ambiance de fête bien de chez nous agrémentée de thé à la menthe accompagné de gâteaux algérois de la vieille Casbah.

T. L.

COLLOQUE SUR MOHAMED DIB

Réflexions autour de la traduction et le rapport inter-langues

La traduction et le rapport inter-langues ont été au centre de débats et réflexions lors des travaux de la deuxième journée du colloque international sur "Le retentissement de l'œuvre de Mohamed Dib", dimanche à Tlemcen.

L'universitaire de Tlemcen, Nahida Guellil Allal, a abordé "Le rapport inter-langues et inter-cultures chez Mohamed Dib et Isabelle Eberhardt, deux regards, deux visions", auteurs, a-t-elle souligné, "qui s'inscrivent et écrivent dans un même espace, celui de l'Algérie, et dans un même contexte socio-historique, celui de la colonisation, dans deux époques temporelles fort éloignées l'une de l'autre".

La conférencière a tenté d'expliquer par là la manière dont chacun perçoit et exprime le rapport à la langue et à la culture.

L'universitaire français, Hervé Sanson, a fait une lecture des "enjeux de la bi-langue dans le recueil poétique de Habib Tengour".

Le poète algérien d'expression française a-t-il dit, a, dans son recueil "Retraite" édité en 2004, "négocié un mode de conciliation inédit entre la langue d'écriture et la langue maternelle". Le conférencier a également tenté, sur la base de travaux effec-

tués sur "la bi-langue" et "l'inter langue", de circonscrire les interactions entre le texte de départ et celui d'arrivée.

Dans sa communication "Récits de Traduction de l'écrivain algérien Amara Lakhous et autres auteurs italo-phones d'origine maghrébine", l'universitaire allemande Elisabeth Arend a abordé le concept de la transnationalité "qui permet de focaliser sur des phénomènes comme la traduction, la migration, des sujets majeurs des littératures actuelles".

L'universitaire française Denise Brahimi a traité, dans sa communication "Ecrivains en deux ou plusieurs langues", des chants berbères de kabylie publiés en traduction française par Jean Amrouche à partir de la version chantée par sa mère en kabylie.

La conférencière a indiqué également que Taos, la sœur de Jean Amrouche, "a retraduit ces œuvres en kabyle pour les faire connaître dans une version chantée et qu'elle a continué à le faire jusqu'à sa mort en 1976".

La deuxième journée de cette rencontre sera clôturée par la projection d'un film de Maryse Gargour (auteur, producteur) intitulé "La terre parle arabe", qui retrace l'his-

toire du mouvement sioniste appelant à la création d'un Etat juif en terre de Palestine, habitée depuis des millénaires par le peuple arabe.

Les travaux de ce colloque se poursuivront par la présentation de diverses communications abordant, entre autres, "La poésie dibiennne et ses soubassements", "Présence et pleine conscience dans l'œuvre dibiennne".

Dans d'une table ronde, organisée en marge des travaux de ce colloque, l'écrivain Rachid Boudjedra a affirmé que "Mohamed Dib a écrit en tant qu'Algérien s'exprimant en langue française".

"Mohamed Dib l'a fait de manière spontanée et naturelle", a-t-il souligné tout en déclarant que "ce n'est pas une question de traduction, mais d'expression et de lexique que l'écrivain développe tout au long de sa carrière en s'inspirant des autres cultures et autres langues".

Les participants à cette table ronde (écrivains, poètes et traducteurs) ont engagé une réflexion introductive dans l'univers à deux visages dessinée par les écrivains algériens bilingues et sur l'intertextualité qui se tisse entre les langues.

APS

CENTRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE CULTURELLE ET SOCIALE D'ORAN

Exposition de manuscrits et documents scientifiques

Des manuscrits et des copies de documents scientifiques sont exposés, depuis dimanche, au Centre de recherche en anthropologie culturelle et sociale d'Oran (CRASC), dans le cadre du mois du patrimoine. Cette manifestation, qui entend faire "(re) découvrir" au visiteur connaisseur ou néophyte, tous ces trésors inestimables, est initiée par l'équipe de recherche du CRASC spécialisée dans l'histoire de l'œuvre multidisciplinaire d'Abi Ras Ennaciri, érudit et penseur de la région de Mascara. L'exposition se compose de manuscrits originaux et de copies de documents scientifiques, œuvres aussi bien du savant que provenant d'autres penseurs ayant vécu dans la région durant la même période comme Sidi Ahmed Ben Moubarek Sedjelmassi (XVIII^e siècle), Sidi Adda Ben Ghoulamallah (XVII^e siècle), Mohamed El Djouzi Abi Kacem Errachidi El Mezzili (XVII^e siècle), Hadj Ben Barka El Maghrabi (XVIII^e siècle), Sidi Abdelkader Ben Abdallah El Mechorfi (XVII^e siècle). Deux universitaires, Hamdadou Benameur et Larbi Bouâamama, membres de l'équipe de recherche du CRASC et initiateurs de cette manifestation ont expliqué à l'APS, que ces journées d'information ont pour objectif de faire connaître ces manuscrits, "véritables sources et supports de connaissances dans diverses disciplines", d'étudier leurs contenus pour les mettre à la disposition des chercheurs et de les publier pour les sauver de l'oubli et des aléas du temps. Ces chercheurs ont ajouté que leur équipe de recherche œuvre pour sauver de l'oubli les œuvres d'Abi Ras Ennaciri par l'organisation de rencontres, colloques et journées d'études sur les différents volets de sa production scientifique et par la publication de ses plus importantes œuvres.

De son vrai nom Mohamed Abou Ras Ben Ahmed Ben Nacer Errachidi (1751-1823), Abi Ras Ennaciri figurait parmi les personnalités scientifiques les plus marquantes de la période ottomane en Algérie. Sa vie a été marquée par de longs séjours et voyages dans diverses villes du pays et à l'étranger pour aller à la rencontre des Ulémas les plus illustres de l'époque. Ses multiples travaux, au nombre de 136 ouvrages touchant tous les domaines comme le Coran, le Hadith, la grammaire arabe, l'Histoire, l'astronomie, le soufisme, reflètent la profondeur et la richesse de ces échanges et ces contacts avec ses pairs. En hommage à cette personnalité scientifique et historique, la maison de la culture de Mascara porte depuis quelques années le nom d'Abi Ras Naciri. "Nous travaillons actuellement pour la concrétisation de notre projet de création au niveau du CRASC d'un fond de manuscrits anciens pour les mettre à la disposition des universitaires et des chercheurs", ont indiqué les deux universitaires. Ces "portes ouvertes" seront couronnées demain par la tenue d'une journée d'étude sur "le patrimoine savant d'Abi Hamed El Arbi El Machrafi", un autre savant algérien de la période ottomane qui a longuement influencé ses pairs et le mouvement de pensée de l'époque.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



MENTALITÉ

Célibataire donc... coupable en puissance

En 2011, quoi qu'on en dise la mentalité de beaucoup d'entre nous envers les femmes, n'a pas évolué d'un iota. Surtout si elles sont célibataires ou divorcées. On continue de les regarder de travers en les soupçonnant de tous les maux notamment de celui du délit la chair.

PAR KAMEL AZIOUALI

Beaucoup d'entre nous sont également convaincus qu'ils doivent surveiller ces femmes et leur dicter la conduite qu'elles doivent suivre pour ne pas provoquer de « fitna » là où elles se trouvent. Selon eux, il ne faut pas hésiter à s'arroger le droit de faire respecter l'ordre et pour cela ils se sentent investis du devoir de les menacer et même de les corriger, en recourant à la force du glaive si nécessaire pour les ramener sur le droit chemin.

Tout cela Mériem, une jeune femme divorcée, allait l'apprendre à ses dépens.

Après son divorce, et ne voulant pas être un fardeau pour sa famille, elle décide d'acquiescer un appartement et d'habiter seule. C'est ainsi qu'elle se retrouve dans un immeuble d'El Harrach où elle ne tarde pas à remarquer les regards soupçonneux qui se posaient sur elle chaque jour. Car chez nous, tout comme sous d'autres cieux d'ailleurs, une femme qui vit seule est une femme dangereuse, incontrôlable. Une femme capable d'amener la honte et le déshonneur à ceux qui ont le malheur d'habiter près d'elle.

Un trentenaire dont les aiguilles de son horloge cervicale se sont arrêtées au Moyen-Âge. Les hommes, de manière générale, se disent que les femmes divorcées sont des femmes faciles qui ne pensent « qu'à ça ». Et de ce fait, lorsque les hommes de ce quartier d'El Harrach ont vu Mériem s'installer dans leur immeuble, beaucoup d'entre eux se sont mis à trembler pour leur réputation et leur nif. En effet, selon eux, les amants de cette divorcée (à supposer qu'ils existent) peuvent être amenés à penser que toutes les femmes de l'immeuble sont de la même pâte. Ils ont peur aussi que le comportement de cette nouvelle voisine - et qui ne peut être que libertin selon eux - influence celui des épouses et éventuellement des jeunes filles de l'immeuble. Cependant, la plupart des locataires oublièrent Mériem lorsqu'ils réalisèrent que leurs craintes étaient injustifiées et que la pauvre femme, en réalité, n'avait qu'un seul souci en tête : celui de travailler et se battre pour assurer sa survie. Mais dans l'immeuble, il y avait quelqu'un qui avait beaucoup de temps libre pour penser le contraire et se

dire que Mériem n'était pas innocente mais qu'elle cachait plutôt bien son jeu ! Il s'agit d'un trentenaire dont les aiguilles de son horloge cervicale s'étaient arrêtées au Moyen-Âge. Il s'est juré de veiller sur la bonne moralité de « son » immeuble. Un immeuble où pourtant il y avait beaucoup de choses à faire en matière d'hygiène et de maintenance. Mais de ce côté, il n'avait aucun souci à se faire... Seul le péché de chair est déshonorant. Les cafards, les rats, les moustiques, les crachats, les boulettes de « chemma » sur les murs de l'immeuble et sur les quelques boîtes aux lettres ayant survécu aux razzias du laisser-aller collectif ne posent pas de problème particulier.

« Ecoute, ya makhlouqa (ô créature) ; ici, c'est un immeuble respectable ! »

C'est ainsi que la malheureuse Mériem allait, pendant des jours et des semaines, subir les regards vindicatifs de son voisins qu'elle croisait presque chaque fois qu'elle sortait de chez elle ou qu'elle y montait. Elle s'était dit qu'avec le temps, il finirait par se calmer lorsqu'il saurait qu'après son malheureux divorce, elle ne cherchait plus que la tranquillité. Mais lui ne cessait de bomber le torse, prenant sans doute sa pasivité pour de la peur.

Une fois, alors qu'elle était en train d'ouvrir la porte de son appartement, elle le vit derrière elle. Elle eut peur parce qu'elle avait vu qu'il portait une hache, un grand couteau et un sabre ! Comme au Moyen-Âge ! Il lui dit :

- Ecoute, ya makhlouqa (ô créature). Ici c'est un immeuble respectable !
- Mais khouya (mon frère)... je n'ai jamais dit le contraire.
- Je ne suis pas ton frère. Mes sœurs

sont chez leurs maris respectifs.

- Je suis heureuses pour elles... Toutes les femmes n'ont pas cette chance.

- N'essaie pas de détourner la discussion. Cet immeuble est habité par des familles honorables. J'ai tenu à te le dire pour que tu ne l'ignore pas.

- Merci de m'avoir tenu au courant.

Mériem entra chez elle, s'enferma à double tour. Pour ne pas céder à la tristesse, elle plaça un casque sur sa tête et se mit à écouter de la musique. Elle avait été à deux doigts de répondre au malotru en lui demandant pourquoi il n'allait pas travailler comme les autres au lieu de passer son temps à surveiller les femmes sur lesquelles le sort s'était acharné. Elle n'avait pas osé, non pas par lâcheté mais parce qu'elle savait que toute discussion était inutile avec ce type d'individus. Convaincu qu'il allait surprendre sa voisine en flagrant délit, il entra dans l'appartement la hache, le couteau et le sabre bien en évidence. Quelques jours plus tard, Mériem avait ramené chez elle un maçon en prévision de travaux qu'elle comptait entreprendre pour modifier sa cuisine. Le voisin, et gardien de la moralité de l'immeuble, l'avait vu entrer dans l'immeuble avec l'inconnu et se dit que sa patience avait fini par payer. De son côté, Mériem était certaine que son voisin l'avait vu en compagnie du maçon aussi décida-t-elle de ne pas fermer la porte de son appartement pour ôter à son « espion » toute supputation déplacée. Elle n'avait besoin en tout et pour tout, selon ses estimations, que d'un quart d'heure pour expliquer au maçon les modifications qu'elle voulait faire subir à sa cuisine et obtenir de lui les renseignements concernant la quantité de ciment, de

sable de briques et de faïence qu'elle se devait d'acheter. L'autre, le gardien de la morale immobilière s'arrêta devant la porte de la jeune femme et s'aperçut qu'elle était entrouverte. Il avait peut-être dû se dire qu'elle était si pressée de se retrouver en tête à tête avec son amant qu'elle avait oublié de fermer la porte ! Convaincu qu'il allait surprendre sa voisine en flagrant délit, il entra dans l'appartement la hache, le couteau et le sabre bien en évidence, prêt à frapper pour sauver l'honneur de l'immeuble. Mais qu'elle ne fut sa surprise lorsqu'il trouva l'homme en train de mesurer avec un décimètre la distance entre deux murs de la cuisine et sa voisine en train de noter sur un calepin les chiffres de sa calculatrice. Cette fois-ci, c'en était trop. Mériem finit de noter ce que le maçon lui avait demandé d'acheter et elle se rendit au poste de police pour déposer plainte contre son voisin. Celui-ci était tellement sûr d'avoir raison, après avoir violé le domicile de sa voisine, accompagna celle-ci au poste de police sans se débarrasser de son arsenal de guerre.

Cette affaire a été traitée il y a quelques jours par le tribunal d'El Harrach. Pour se défendre, le voisin a accusé la jeune femme d'avoir transformé son appartement en lieu de débauche et de prostitution. Sommé par le procureur de la République de donner des preuves de ses accusations, il en fut incapable. 18 mois de prison ferme et 20.000 DA d'amende ont été requis contre l'indélicat et soupçonneux voisin. Mais ce ne sera certainement pas suffisant pour changer sa vision vis-à-vis des femmes...

K. A.

HARCÈLEMENT

Jets de pierres... passionnels

L'affaire qui va suivre a également trait au voisinage et au rapport problématique que les hommes entretiennent avec les femmes.

Djamila porte bien son nom. Elle est belle et elle est sur le point de finir ses études universitaires. Comme toutes les filles de son âge, elle rêve de rencontrer l'homme de sa vie. Elle l'imagine instruit comme elle et surtout respectueux vis-à-vis d'elle. Mais son doux rêve allait être parasité par un jeune homme de son quartier. Un jeune homme qui ne correspondait pas à l'image qu'elle s'était forgé de son prince charmant. Le jeune homme, plus d'une fois, l'a abordée mais à chaque fois elle a pu le repousser avec un regard neutre, dénué d'animosité. N'importe quel jeune homme au bout de la troisième ou quatrième tentative aurait compris qu'il ne l'intéressait pas et ferait preuve de sagesse en s'en allant chercher ailleurs.

Une fois, alors qu'il l'avait abordée dans un lieu relativement éloignée de leur quartier, Djamila lui fit savoir poliment qu'il n'avait aucune chance avec elle. Pour mieux le persuader de la laisser tranquille, elle lui fit croire qu'elle était déjà promise à quelqu'un.

Le jeune homme n'abandonna pas. Il vit dans le fait que la jeune étudiante lui ait adressé la parole un bon signe. Et puis des amis à lui, lui confièrent que lorsqu'une femme dit « non » cela veut dire « oui » !

Djamila parla de ce harcèlement à sa mère. Celle-ci, pour éviter d'envenimer les choses, essaya de calmer le jeu et conseilla à sa fille de prendre son mal en patience. Cela, lui dit-elle, ne durerait pas longtemps. Il finirait par comprendre qu'elle n'était pas faite pour lui et il abandonnerait la partie. Mais elle se trompait.

Quelques jours après que Djamila eut parlé de ce harcèlement à sa mère, en rentrant à la maison en fin d'après-midi, elle trouva le jeune homme la guettant dans la cage d'escalier. La jeune fille prit peur mais l'autre la rassura : « Donne-moi ton numéro de téléphone pour que je puisse t'appeler et te convaincre de mes bonnes intentions ». Djamila lui explique de nouveau qu'elle était promise et l'autre en guise de réponse, la traita de tous les noms avant de s'en aller. Le jeune homme, convaincu que les femmes ne doivent jamais dire non à un mâle, décida de se venger. Il se plaça en face du balcon du domicile familial de celle qu'il aimait et commença à y lancer des pierres. Comme pour lapider un lieu habité par Satan ! Sa mère estima cette fois-ci que ce prétendant évincé était allé trop loin. Elle déposa plainte au poste de police d'Houssein Dey. Quelques jours plus tard, l'affaire fut traitée par le tribunal de la circonscription.

Le procureur a requis contre l'amoureux éconduit deux ans de prison ferme et 50.000 DA d'amende.

K. A.

Prince Harry plus in love que jamais de Chelsy Davy



Entre le prince Harry et Chelsy Davy, tout est reparti comme en 40. Les Anglais rêvaient de le voir avec Pippa Middleton, la sœur de Kate et l'atout charme du mariage. Il n'en sera rien, Harry est toujours raide dingue de Chelsy Davy. Restée très en retrait lors de la cérémonie du mariage de Kate Middleton et du prince William (eh oui, ce n'est pas une officielle), la jeune avocate a su rattraper son retard. Au déjeuner, au dîner puis à la soirée qui s'est terminée au bout de la nuit, le prince Harry et sa Sud-Africaine ne se sont pas quittés. Et depuis le 29 avril non plus, comme s'ils avaient besoin de rattraper le retard après leur courte séparation. Désormais, le prince Harry passe toutes ses nuits dans l'appartement londonien de sa blonde. Il y a quelques jours, une voiture les attendait même en bas de chez elle. Très élégant dans une belle chemise bleu ciel et pantalon blanc, Harry, en parfait gentleman, portait le sac de sa belle. Chelsy, à la bourre, est arrivée derrière lui en courant. Avec, pour petit détail qui tue, ses chaussons aux pieds. Elle ne fait même plus l'effort de s'apprêter, c'est dire si elle l'a à ses pieds !

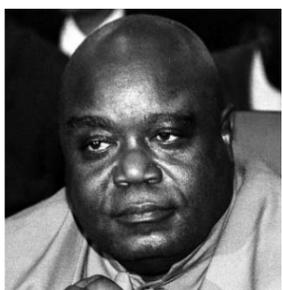
ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1995 Passation des pouvoirs au Palais de l'Élysée entre François Mitterrand et Jacques Chirac



Passation des pouvoirs au Palais de l'Élysée entre François Mitterrand et Jacques Chirac qui devient ainsi le cinquième président de la Ve République; Alain Juppé est nommé Premier ministre par le président Jacques Chirac.

1997 Laurent-Désiré Kabila s'empare du pouvoir au Zaïre



Après huit mois, les rebelles du Zaïre menés par Laurent-Désiré Kabila s'emparent de la capitale chassant le le maréchal Mobutu Sese Seko. Il renomme le pays qui devient la République démocratique du Congo et devient chef de cet État congolais. En 2001 il sera assassiné et son fils prendra le pouvoir.

2004 Ezzedine Salim, est tué dans un attentat suicide

Le président en exercice du Conseil de gouvernement provisoire irakien, Abdel Zahra Osmane Mohammad, dit Ezzedine Salim, est tué dans un attentat suicide à la voiture piégée à Bagdad, à 43 jours seulement du transfert prévu du pouvoir aux Irakiens; un chef tribal sunnite, Ghazi Ajil al-Yaouar, est choisi comme nouveau président du Conseil de gouvernement provisoire irakien, à la suite de la mort d'Ezzedine Salim.

2006 Construction d'une barrière le long de la frontière États-Unis-Mexique

Le Sénat américain autorise la construction d'une barrière de près de 600 kilomètres le long de la frontière mexicaine. Loi adoptée à 83 voix contre 16. Une partie de la frontière États-Unis-Mexique est protégée par des barrières. Le Secure Fence Act, promulgué en 2006, prévoit d'étendre considérablement les barrières existantes. Il devrait y avoir environ 1.200 km de frontières fortifiées fin 2008. Les installations bénéficient en outre d'importants moyens technologiques : le Secure Fence Act prévoit ainsi la mise en place de systèmes d'éclairage, de capteurs et de radars. Selon un sondage, 53 pour cent des Américains seraient hostiles à ce projet. La construction de ces barrières poursuit plusieurs objectifs : limiter l'immigration de travailleurs pauvres, réduire l'activité de mouvements séparatistes, de groupes terroristes ou criminels, empêcher la contrebande empêcher l'introduction de produits illicites (drogue, armes) sur le territoire national.

2010 Thaïlande : le "général rouge" est mort

Des violences sporadiques se poursuivaient lundi matin à Bangkok, où les "chemises rouges" ont perdu leur "général rebelle", Seh Daeng, décédé quatre jours après avoir été grièvement blessé dans leur camp retranché. Son décès s'ajoute aux 35 personnes tuées au cours des scènes de guérilla urbaine qui se sont succédé tout le week-end, après que l'armée a lancé une vaste opération pour isoler les manifestants antigouvernementaux, qui réclament la démission du Premier ministre Abhisit Vejjajiva. Agé de 58 ans, Seh Daeng, de son vrai nom Khattiya Sawasdiapol, avait reçu une balle en pleine tête alors qu'il était interrogé jeudi soir par un journaliste dans le quartier occupé par les "chemises rouges" depuis début avril. Peu après son décès, les milliers de manifestants présents dans la "zone rouge" ont respecté une minute de silence pour rendre hommage à celui qui y supervisait les opérations de sécurité. "C'était un général mais il a combattu pour la démocratie, à nos côtés", a déclaré l'un de leurs leaders, Jatuporn Prompan. Ce personnage haut en couleur jouissait d'une forte popularité parmi les "rouges", mais certains chefs du mouvement se méfiaient de son jusqu'au boutisme et de ses méthodes. Le pouvoir, qui a démenti toute implication dans son décès, le considérait pour sa part comme un traître et l'accusait d'être derrière des dizaines de jets de grenades, à Bangkok, depuis des semaines.

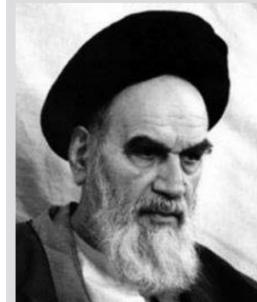
LE CARNET DU MIDI

2003 DICTATEUR ET FOU

Idi Amin Dada Oumee, né à Kampala ce jour est un militaire et chef d'État ougandais au pouvoir entre le 25 janvier 1971 et le 11 avril 1979. Il a laissé l'image d'un dictateur fou, violent, sanguinaire et cannibale. Son père Andreas Nyabire (1889 - 1976), de l'ethnie Kakwa et de religion catholique romaine, s'est converti à l'islam en 1910 et il aurait changé son nom en Amin Dada. Amin travaille dans les casernes de Magamaga à Jinja aux cuisines et à la buanderie. Son physique et sa carrure (1,91 m pour plus de 100 kg) impressionnent ; il suit alors un entraînement militaire. Durant cette période dans l'armée, il est un athlète accompli : champion de natation, il est également champion d'Ouganda de boxe dans la catégorie poids lourd-moyen de 1951 à 1960. Idi Amin Dada, tout juste promu au grade de général fait arrêter plusieurs ministres, suspend la Constitution de 1962 en abolissant le fédéralisme et les royaumes. Il se proclame alors nouveau président et institue un régime présidentiel à parti unique. Il promet de tenir des élections quelques mois plus tard. À partir de 1974, la terreur s'accroît encore. Idi Amin Dada se lance dans une chasse paranoïaque contre tous ceux qui, selon lui, peuvent menacer le régime. À partir de 1975, il s'autoproclame maréchal, puis président à vie. Cette année-là, devant les médias, il se met en scène sur une chaise à porteurs, obligeant des hommes d'affaires occidentaux à le promener ; Le 11 avril 1979, Amin Dada est forcé de fuir la capitale ougandaise Kampala. L'armée tanzanienne prend la ville avec l'aide des guérillas ougandaise (l'UNLA : Uganda National Liberation Army) et rwandaise. Amin s'envole pour l'exil, d'abord en Libye puis en Arabie saoudite. Il meurt en Arabie saoudite le 16 août 2003, à 79 ans, et est enterré à Djeddah.



1900 UN AYATOLLAH PUR ET DUR



Rouhollah Mousavi Khomeini est un dignitaire religieux chiite possédant les titres d'ayatollah et de seyyed, un homme politique iranien et le guide spirituel de la révolution islamique de 1979 qui renverse le shah d'Iran Mohammad Reza Pahlavi. Il est également considéré comme Marja par de nombreux chiites après la mort de l'ayatollah Borudjerdi. Il installe en Iran une théocratie chiite qu'il gouverne depuis son établissement jusqu'à sa mort en 1989, période où il occupe le poste de Guide de la révolution. Il est né dans la ville de Khomein sous le nom Rouhollah

Moussavi dans une famille très croyante. Son turban noir indique qu'il est un seyyed, un des nombreux descendants du prophète de l'islam Mahomet. En 1927 il est professeur de théologie à Qom, puis dans les années 1950 il est nommé ayatollah. Il s'engage dans l'opposition religieuse au régime autoritaire du shah Mohammad Reza Pahlavi et aux réformes que celui-ci mène pour la modernisation du pays (la « révolution blanche »), réformes incluant notamment le droit de vote des femmes, les réformes agraires, la modernisation du système judiciaire qui met en cause la suprématie de la charia coranique. Son opposition à la « révolution blanche » lancée par le pouvoir iranien le conduit à l'affrontement avec le pouvoir. Il est arrêté en 1963 pour avoir joué un rôle important dans les émeutes du 4 juin. Le shah d'Iran, conscient de son influence, le fait libérer rapidement en 1964. Mais l'arrestation de Khomeini provoque des manifestations à Téhéran et à Qom. Elles sont réprimées dans le sang. Il partira en exil en France. Khomeini retourne en Iran le 1er février 1979, à l'appel de la Révolution déjà bien en marche. Khomeini prend le pouvoir le 11 février 1979, en étant chef d'État, d'abord comme : « chef de la révolution en Iran », puis en tant que « chef spirituel suprême » au sein d'un gouvernement provisoire. La République islamique est acceptée par référendum, instituant un mandat présidentiel de quatre ans. Khomeini meurt le 3 juin 1989 d'une hémorragie cérébrale. Ses obsèques réunissent une foule de plus d'un million d'Iraniens.

1982 LE TP

Tony Parker, né ce jour Bruges en Belgique d'un père joueur de basket-ball américain, Tony Parker Senior, et d'une mère mannequin néerlandaise, est un joueur de basket-ball français. Jouant au poste de meneur. Il est le premier joueur français à avoir été sacré champion NBA et également le premier joueur européen récompensé par un titre de MVP des finales. Parker signe sa première licence à Fécamp (1992-1993). Il se fait connaître aux États-Unis lors du Nike Hoop Summit en 2000 à Indianapolis, événement annuel où les meilleurs jeunes basketteurs américains affrontent les meilleurs espoirs du reste du monde devant tous les observateurs du monde du basket américain. Tony Parker est reconnu comme étant un des basketteurs les plus rapides ayant été consacré comme tel par ses pairs.. Tony Parker était marié avec l'actrice américaine Eva Longoria à la mairie du 11e arrondissement de Paris, sous l'autorité du maire Bertrand Delanoé Tony Parker et Eva Longoria s'étaient rencontrés dans le vestiaire des Spurs à l'issue d'un match en 2004. Tony Parker et son épouse annoncent leur divorce en novembre 2010. La distance et d'éventuelles infidélités du basketteur semblent alors être une des causes de la rupture du couple au bout de 7 ans de relation et de 3 ans de mariage.



MATCH MAROC-ALGÉRIE

Coup d'envoi
à 22h

Le coup d'envoi du match qui opposera la sélection algérienne de football à son homologue marocaine, le 4 juin à Marrakech (sud du Maroc), pour le compte de la 4^e journée (Gr. D) des éliminatoires de la CAN-2012, sera donné à 21h heure locale (22h heure algérienne), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. En prévision du match face au Maroc, les coéquipiers de Karim Ziani effectueront un stage préparatoire à Murcie (Espagne) du 20 mai au 1^{er} juin avant de rallier Marrakech à bord d'un vol spécial.

Kadir buteur
face à Auxerre

Le milieu international algérien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Foad Kadir, s'est à nouveau illustré avec son équipe, Valenciennes, en inscrivant un but face à Auxerre (1 - 1), lors de la 36^e journée disputée dimanche. L'Algérien qui a le vent en poupe actuellement a trouvé le chemin des filets à la 80^e minute de jeu, avant qu'Auxerre n'égalise à trois minutes de la fin du match (87) par Jogoook. En inscrivant ce but - son troisième cette saison - l'Algérien semble avoir retrouvé ses sensations, après une longue absence des terrains, en raison d'une blessure. Kadir, 27 ans, a été blessé à deux reprises cette saison: il a été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit en août dernier, avant de rechuter pour son match de reprise avec la réserve de Valenciennes, et une blessure à l'ischio-jambier en février. Le milieu de terrain valenciennois a été sélectionné par l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha pour un stage de préparation à Murcie (Espagne) en prévision du match face au Maroc, le 4 juin à Marrakech, pour le compte de la 4^e journée (Gr. 4) des qualifications pour la CAN-2012.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS

Défalcation
de six points
à l'IRB El-Hadjar

La Ligue inter-régions de football (LIRF) a décidé de donner match perdu par pénalité à l'IRB El-Hadjar avec défalcation de six points pour son forfait, le 7 mai dernier, contre le CRB Aïn Fekroun dans le cadre de la 25^e journée du championnat, groupe Est, a-t-elle annoncé. L'équipe de l'IRB El-Hadjar, qui devait jouer à Aïn Fekroun lors de cette journée, devra s'acquitter également d'une amende de 100.000 DA, a indiqué la LIRF sur son site. Cette dernière a décidé d'attribuer le gain du match au CRBAF qui marque trois points et un score de trois à zéro.

FOOTBALL- LIGUE1 (MISE À JOUR)

Les Kabyles en déplacements périlleux

La JSK et la JSMB effectueront un déplacement périlleux, à Alger et Sétif dans le cadre de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue1. La JS Kabylie se déplacera à Alger pour donner la réplique au CR Belouizdad à partir de 16h, alors que la JSM Béjaïa se rendra à Aïn El Fouara pour croiser le fer avec l'ES Sétif à partir de 18h.

PAR MOURAD SALHI

Encore une fois, la JS Kabylie s'est montrée trop fébrile à l'extérieur en concédant deux défaites de suite, l'une face à l'AS Khroub et l'autre face à l'USM Annaba. Une situation qui devient de plus en plus une habitude chez les Kabyles, puisque après un début de championnat pas du tout satisfaisant, qui est intervenu, rappelons-le, après un excellent parcours en Ligue des champions africaine, les poulains de Rachid Belhout viennent de subir la même situation en ce début de phase retour. Les Lions de Djurdjura qui ont traversé une belle semaine avec leur cinquième Coupe d'Algérie, et surtout avec cette qualification héroïque pour les huitièmes de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine, ne donnent plus satisfaction en championnat. En effet, après ces deux sorties complètement ratées du côté ouest du pays, les Canaris continuent leur voyage à l'extérieur, en affrontant cette fois-ci au stade 20-Août, à Alger, le CR Belouizdad. La JS Kabylie se doit de réussir un bon coup, même si sa mission s'annonce difficile, devant un sérieux client qui veut demeurer sur la même dynamique, d'autant qu'il reste sur une belle victoire acquise sur son terrain fétiche devant l'USM Blida. Le club phare de la Kabylie qui occupe actuellement la 8^e place avec 29 points, abordera cette rencontre d'aujourd'hui avec une ferme intention de réaliser un bon résultat qui lui permettrait de se rapprocher davantage du podium, en attendant les trois autres matches en retard. Même si le CRB jouit des faveurs des pronostics en raison de l'avantage du terrain et celui du public, il n'en demeure pas moins que la JSK reste capable d'engranger les trois points du succès. Les poulains de Rachid Belhout sont appelés à se racheter



face à cette équipe de Belouizdad qui tentera, sans aucun doute, de préserver la totalité des points « at-home » qui lui permettrait de prendre la place du dauphin. En battant vendredi passé sur son terrain la formation de la ville des roses sur le fil, le CR Bekouizdad qui a retrouvé, de ce fait, le podium provisoirement, peut même prétendre ravir la place de dauphin à son voisin l'USM Harrach s'il parvient aujourd'hui à battre la JS Kabylie. De quoi faire saliver les fans belcourtois qui entendent avec impatience de renouer avec la compétition africaine. Après cette rencontre face aux gars de Belcourt, la JS Kabylie continue son marathon, mais cette fois-ci à domicile, en recevant d'abord, ce week-end l'USM Harrach, avant d'accueillir trois jours après le leader, l'ASO Chlef pour donner la réplique une semaine après à la JSM Béjaïa.

Le CR Belouizdad qui n'affiche pas ouvertement son objectif, peut terminer, quant à lui, cette saison version football professionnel parmi le trio de tête, d'autant qu'il lui reste six matches à jouer sur son terrain fétiche de 20-Août contre trois déplacement seulement. Mais attention à ce genre de calculs, le match ne se joue que sur tapis vert. Les Kabyles ne lâchent rien, ils peuvent regagner la ville des Genêts avec la totalité des points. Du côté de la capitale des Hauts- Plateaux, une belle affiche est étendue au stade 8-Mai, entre l'ES Sétif et la JSM Béjaïa. Cette rencontre qu'abritera la ville de Aïn El Fouara mettra aux prises deux équipes qui traversent des moments difficiles. La

JSM Béjaïa, qui a reçu un sacré coup au moral après une défaite amère à domicile et la démission de Menad, n'aura pas la tâche facile ce soir face à l'Entente de Sétif qui n'a, désormais, d'autre défi que de préserver sa place parmi le trio de tête afin de sauver sa saison du fiasco, et espérer participer la saison prochaine à l'une des compétitions continentales. La formation de la vallée de la Soummam qui montre depuis le lancement de cette phase retour, voire même avant la fin de celle aller, des signes inquiétants et des insuffisances flagrantes dans les trois compartiments, donne l'impression d'être au creux de la vague. Ce soir, les coéquipiers de Brahim Zafour doivent impérativement mettre du côté le dernier revers, et penser uniquement à ce match qui s'annonce très difficile. En vue de cette situation très délicate, les Béjaouis auraient souhaité certainement affronter un autre adversaire que ces « Aigles noirs » pour avoir plus de chance de se faire une santé. C'est difficile certes, mais pas impossible puisque même la formation de Aïn EL Fouara se trouve dans la même situation après son amère élimination de la plus prestigieuse compétition africaine. Dos au mur, les poulains du duo Boussekine-Hamouche qui assure actuellement l'intérim, doivent puiser, plus que jamais, dans leur ressources pour revenir au bercail au moins avec un point. A l'instar du rendez-vous de la capitale, celui de Sétif s'annonce, a priori équilibré entre deux équipes qui visent le même objectif, à savoir une place sur le podium. M. S.

CHAMPIONNAT AFRO-OCÉANIE DE GOAL-BALL

L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi

L'Algérie est candidate à l'organisation du Championnat Afro-Océanie de goal-ball, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Londres-2012, a-t-on appris hier auprès du président de la Fédération algérienne handisport (FAH). Nouvellement lancé par la Fédération internationale des sports pouraveugles (IBSA), le tournoi devait avoir lieu en Tunisie du 20 au 30 de ce mois, mais il a dû changer de domiciliation par l'instance internationale, en raison de la situation sécuritaire du pays. "Après les derniers Jeux mondiaux d'Antalya en Turquie, on était sollicité pour l'organisation du championnat Afro-Océanie, mais on devait au préalable avoir l'accord de notre tutelle qui nous donné son feu vert, hier dimanche (dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures)", a déclaré

le président de la FAH, Sid-Ahmed El-Asri. Si la candidature de l'Algérie est acceptée, le tournoi aura lieu fort probablement au début du mois d'octobre prochain, et interviendra juste après les Jeux Africains, prévus à Maputo en Mozambique, du 3 au 18 septembre 2011. Le Championnat Afro-Océanie devrait réunir un maximum de dix pays dont l'Algérie.

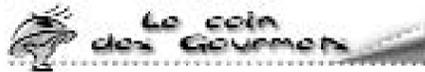
Il s'agit de la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, l'Afrique du Sud, la Libye, Kenya, Cameroun (d'Afrique), et l'Australie et la Nouvelle-Zélande (d'Océanie). Le tournoi permettra au vainqueur de se qualifier aux Jeux Paralympiques de Londres, prévus du 29 août au 9 septembre 2012.

Pour le chargé du dossier de la candidature de l'Algérie, Mouloud Debiane, actuel directeur technique national, l'Algérie a de

très fortes chances d'accueillir l'évènement qui augmentera également les chances de qualification de la sélection nationale algérienne de goal-ball. "Après la déception des Jeux Mondiaux d'Antalya, notre sélection de goal-ball se verrait offrir une dernière chance pour décrocher son ticket pour le grand rendez-vous pour le handisport", a indiqué M. Debiane.

La Fédération internationale des sports pour non voyants (IBSA) désignera dans les jours à venir le pays qui va abriter le Championnat Afro-Océanie, a-t-on indiqué à la FAH.

Lors des JM de Turquie, l'Algérie s'était contentée d'une 6^e position au tournoi qui avait regroupé seize équipes venues s'arracher les quatre places qualificatives aux Jeux Paralympiques de Londres.



Feuilleté aux champignons



Ingrédients :
500 g de champignons
2 paquets de pâte feuilletée
1/4 de lait
1 c. à soupe de farine
30 g de beurre
2 c. à café de concentré de tomate
50 g de fromage râpé
1 jaune d'œuf
1 petit bouquet de ciboulette
Sel, poivre.

Préparer la sauce :

Faire fondre le beurre, ajouter la farine puis le lait et le fromage, saler et poivrer. Faire suer les champignons avant de les incorporer à la sauce. Etaler la pâte et découper 8 rectangles de pâte. Répartir sur 4 des morceaux de pâte l'autre moitié des champignons, napper avec la sauce. Recouvrir avec les rectangles de pâte restants, les souder en les pinçant et en les badigeonnant avec l'œuf battu. Cuire à four moyen, th. 5 (150°C) 20 mn.

Préparer à part une sauce tomate : faire fondre un peu de beurre, ajouter le concentré de tomate et les fines herbes. Saler et poivrer. Servir les chaussons chauds et la sauce à part.

Biscuits aux raisins secs



Ingrédients :
100 g de beurre
100 g de farine
1 dl d'eau de fleur d'oranger
80 g de sucre glace
1 œuf
4 gouttes d'extrait de vanille
160 g de farine
50 g d'amandes en poudre

Préparation :

Ramollir le beurre et mettre les raisins à tremper 2 heures dans l'eau de fleur d'oranger.

Faire blanchir le beurre avec le sucre glace, ajouter l'œuf avec la vanille et incorporer peu à peu la farine, les raisins (ou pépites de chocolat), l'eau de fleur d'oranger et la poudre d'amandes. Dresser des petits tas de la grosseur d'une noix sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Faire dorer 10 min à four chaud 200°C.

SOINS DU VISAGE

Atténuer un bouton

Un petit bouton sur le visage... et nous voilà contrariée. Avec quelques combines de dermato et des soins ciblés, vous le ferez disparaître vite et bien.

d'oxygène aux peaux asphyxiées.

Ne les triturez pas :

C'est vrai qu'il est tentant de triturer un bouton ou un point noir. Or, c'est ainsi qu'on déclenche l'inflammation. Avant toute manipulation, pensez à laver bien soigneusement vos mains et à brosser vos ongles. Désinfectez et, si besoin, cachez sous un petit pansement.

Maquillez-les dans la journée :

Un léger maquillage n'empêche pas la peau de respirer. Au contraire, il la protège de la pollution et des U, qui aggravent la séborrhée. Pour rester belle malgré tout, optez pour des produits portant la mention «non comédogène», autrement dit formulés sans corps gras, pour ne pas favoriser la formation de points noirs. Certains, à la fois couvrants et antiseptiques, camouflent les indésirables tout en les asséchant.

Faites un emplâtre :

Désinfectez, puis réalisez un emplâtre composé d'argile blanche, d'eau bouillie puis refroidie. Appliquez-le et laissez agir toute la nuit. Le matin, si l'inflammation n'a pas suffisamment diminué, tentez une tête d'épingle de pommade antibiotique.

Détoxifiez avec des tisanes :

Un verre de jus de carotte ou une tisane détox (artichaut, fenouil, ou bardane) par jour suffisent pour y remédier.

Purifiez en démaquillant :

Même si vous ne vous maquillez pas, pollution et sébum bouchent les pores. Matin et soir, lavez votre visage avec une mousse ou un gel à rincer à l'eau. Avec les mains et sans frotter.

Gomez régulièrement :

Une fois par semaine, afin d'éviter que le sébum ne «bouchonne» sous les peaux mortes. L'action des petits grains du gommage apporte un vrai bol



Protégez-vous du soleil :

Les premiers week-ends ensoleillés font un bien fou. Mais, saviez-vous que lorsqu'elle bronze, la peau épaissit légèrement et que le sébum a plus de

mal à s'éliminer ? Cela explique les poussées réactionnelles de boutons quelques jours plus tard. Si c'est le cas, préservez votre visage des effets négatifs du bel astre et gardez-le à l'ombre.

CONSEILS PRATIQUES

Entretien ses chaussures



Vous avez de nombreuses chaussures dans votre armoire mais, entre vernis, cuir... vous ne savez comment les entretenir ? Vous pouvez néanmoins les entretenir avec ce que vous avez déjà à portée de main !

Vernis assoupli :

Pour éviter les plis marqués sur des chaussures vernies, enduisez-les d'huile de ricin avant de les étrenner. Dès que l'huile a séché, frottez avec un chiffon doux.

Talons protégés :

Vos talons hauts n'auront pas d'éraflures si vous les enduisez de temps en temps de vernis à

ongles incolore.

Fourrure nettoyée :

Pour redonner de la propreté à l'intérieur fourré de vos bottes, saupoudrez-le de talc, laissez agir pendant une demi-heure et brossez ensuite.

Semelles grinçantes :

Si les semelles en cuir de vos chaussures grincent, enduisez-les d'huile de lin.

Cuir brillant :

Vos chaussures en cuir retrouvent leur brillant si vous les frottez avec un demi-oignon cru. Faites briller ensuite avec un chiffon doux.

A S T U C E S

Compenser le manque de nicotine naturellement



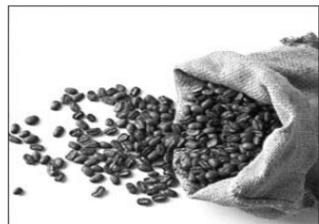
Quand on a décidé d'arrêter de fumer, le manque de nicotine est assez insupportable. Vous pouvez compenser en mangeant des flocons d'avoine qui diminuent l'effet de manque.

Apaiser une crise d'asthme :



La première chose à faire évidemment est de consulter votre médecin. Par contre, vous pouvez aider à l'enrayer en buvant un grand verre de coca. Cette action aide à dilater les bronches.

Faire partir une mauvaise haleine :



Pour cela, mâchez des grains de café mais vous pouvez aussi prendre du persil frais ou encore du cumin en grain et l'effet est garanti.

Alléger des démangeaisons :



Mettez du son d'avoine dans un petit sac et posez ce dernier dans un bain à 38°C. Plongez dedans pendant un quart-d'heure et servez-vous du sac comme gant de toilette.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Bab El-Maqam
11h15 : Min Waquiouna
2h00 : Namour el abyadhe
12h30 : Sayadou El-Alrase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Aailat el Aabaqira
15h00 : Film d'animation
16h30 : Wadie Dessin animé
17h00 : El-Laiibe
17h30 : Indjazat Bacharia
Documentaire
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Maâlem Athariya
18h40 : Saâ Riyadha.
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : La place
22h00 : Chabab El-Yaoume.
22h45 : Alouan Biladi
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Victor Sauvage
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Destination Hawaii
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo

20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Instants d'émotion
20:39 Météo
20:45 Dr House
21:30 Dr House
22:20 Dr House
23:15 Harry Roselmack
00:50 Le resto
02:45 Reportages
04:15 Très chasse, très pêche
04:45 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:55 Zoé Kézako



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag : Comprendre sa facture
13:55 Expression directe
13:56 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:50 Comprendre la route
19:52 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:40 Soirée Jean-Paul Belmondo
20:41 Belmondo, itinéraire
22:15 Euromillions

22:17 Eclats de Croisette
22:18 Ma maison de A à Z
22:20 Le marginal
23:55 Dans quelle éta-gère
00:00 Journal de la nuit
00:10 Météo
00:15 CD'aujourd'hui
00:20 Ciné-club
00:21 Stavisky
02:10 Toute une histoire



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant aimés
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Comme un jeu d'enfants
22:05 Une histoire épique
22:08 Météo
22:10 Soir 3
22:35 Ce soir (ou jamais !)
00:05 Tout le sport
00:10 Questions cribles au Sénat

01:05 Chabada
02:00 Soir 3
02:25 Plus belle la vie
02:50 Un livre un jour



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Une famille presque parfaite
10:35 Une famille presque parfaite
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Oranges amères
15:40 Pacte d'amour
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 X Factor
23:45 Nouveau look
01:00 Burn Notice : A la loyale
01:45 Météo
01:50 M6 Music
03:05 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 La vraie nature des Vosges
20:40 Thématik : Peur sur la forêt
20:41 Les forêts meurent encore
21:35 Le testament de Tébaran
22:30 Twin Peaks
23:25 Twin Peaks
00:15 Twin Peaks
00:50 Cut up : Le sport
01:35 La peintre Natalia Gontcharova
02:00 Monty Python
02:55 Monty Python
03:50 Monty Python



06:00 Gym direct : Coach Club
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:20 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 L'amour au menu
22:30 L'amour au menu
00:10 Morandini !
01:20 24h buzz
02:00 Théâtre
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Tellement people
11:20 Les secrets de Yoake
11:55 Tellement Cannes
12:05 Friends
12:30 Friends
13:05 Friends
13:35 Les Cordier
15:20 Tellement vrai
17:00 Disney Break
17:05 Les sorciers de Waverly
17:30 Les sorciers de Waverly
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1 :
20:30 Tellement Cannes
20:35 Warehouse 13
21:25 Warehouse 13
22:10 Warehouse 13
23:05 X-Files
23:55 X-Files
00:45 X-Files
01:40 X-Files
02:35 Tellement Cannes
02:45 Kilomètre 12
03:05 Poker
04:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



19h45

Dr House : Heureux les ignorants



Réalisateur : Greg Yaitanes. Avec : Hugh Laurie (Dr. Gregory House), Omar Epps (Dr. Eric Foreman), Robert Sean Leonard (Dr. James Wilson), Jesse Spencer (Dr. Robert Chase), Lisa Edelstein (Dr. Lisa Cuddy).

House et l'équipe soignent un patient du nom de James Sidas, un physicien et écrivain très brillant, devenu simple livreur. James Sidas ne coordonne plus ses mouvements et semblerait souffrir d'un purpura. Mais le jeune homme est un ancien génie de la physique qui a fait le choix d'être coursier pour vivre heureux dans l'ignorance. Quant au docteur House, il manigance pour se faire inviter chez la sœur de Cuddy au repas de Thanksgiving



19h40

Soirée Jean-Paul Belmondo



En parallèle du 64e Festival de Cannes, France 2 crée l'événement en proposant une soirée spéciale en l'honneur de Jean-Paul Belmondo, l'un des plus grands comédiens français de tous les temps. France 2 propose à ses téléspectateurs d'être au cœur de l'événement du 64e Festival de Cannes en diffusant à 20h35 ce film inédit de 90' réalisé par Vincent Perrot, qui revient sur le parcours du comédien à travers des témoignages et des extraits des plus grands films dans lesquels il a joué, suivi de la diffusion de deux films Le Marginal de Jacques Deray (1983) et Stavisky d'Alain Resnais (1974)



21h35

Ce soir (ou jamais !)



Présentateur : Frédéric Taddeï.

Décrypter le monde contemporain, tel est le défi quotidien pour Frédéric Taddeï qui accueille, en direct, plusieurs invités d'horizons divers (artistes, philosophes, sociologues, hommes politiques...) pour échanger, comprendre et commenter les thèmes d'actualité, avec un ton libre et assumé.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La navette Endeavour apprêtée pour son dernier lancement

La Nasa confirme le lancement de la navette Endeavour qui partira aujourd'hui du Centre spatial Kennedy. L'engin entamera son dernier voyage vers la Station spatiale internationale.

Après de nombreuses péripéties, la navette Endeavour est de nouveau apprêtée pour son lancement au Centre spatial Kennedy, près du Cap Canaveral en Floride. La première tentative de décollage, le 29 avril, avait été avortée avant la mise à feu des moteurs en raison d'un dysfonctionnement électrique. Toutefois, la Nasa semble confiante quant au succès de ce nouvel essai. "Il n'y a aucun problème pour le moment qui pourrait empêcher un lancement", a souligné le porte-parole Allard Beutel à l'AFP.

Le décollage est annoncé pour 12h56 GMT. Pour le moment, tout s'est déroulé comme prévu. Les opérations de remplissage du réservoir externe de la navette ont débuté ce lundi à 3h36 GMT et ont duré près de trois heures, le temps de charger les deux millions de litres d'hydrogène et d'oxygène liquide à basse température. Quant aux astronautes, il seront réveillés vers 8h41 GMT pour se rendre au pas de tir à bord de leur habituel minibus.

Une dernière mission pour Endeavour

Au total, six astronautes prendront place dans la navette pour se rendre sur la Station spatiale internationale (ISS). L'équipage comprend le commandant de bord Mark



Kelly, le co-pilote Greg Johnson ainsi que quatre spécialistes de mission : Mike Finckle, Drew Feustel, Greg Chamitoff et l'Italien Roberto Vittori, de l'Agence spatiale européenne. Le décollage devrait se dérouler devant une foule d'environ 400.000 personnes présentes sur le lieu. Cette proportion bien qu'impressionnante est deux fois moindre que lors de la première tentative le vendredi 29 avril. Endeavour, le

plus récent des trois orbiteurs, effectuera son 25e et dernier vol. Il précède le lancement d'Atlantis, prévu pour la fin juin, qui clôturera les années de mission des navettes spatiales de la Nasa. Le dernier voyage d'Endeavour a pour objectif d'acheminer jusqu'à l'ISS le spectromètre magnétique Alpha 2, un appareil permettant d'étudier l'existence d'antimatière et la nature de la matière noire invisible.

Les premières étoiles tournaient des centaines de fois plus vite que notre Soleil



Des astrophysiciens suisses ont analysé la teneur en certains éléments lourds d'étoiles très anciennes de notre galaxie. Ils en déduisent que les toutes premières étoiles géantes, dont elles sont issues, avaient une vitesse de rotation énorme. De leur observation, grâce au VLT (le

télescope géant européen situé au Chili), de huit étoiles de NGC 6522, le plus vieil amas stellaire de la galaxie âgé d'au moins 12 milliards d'années, Cristina Chiappini et ses collègues de l'Observatoire de Genève déduisent que les plus anciennes étoiles de l'Univers tournaient sur elles-mêmes à au moins... 500 kilomètres par seconde, soit 250 fois plus vite que notre Soleil ! Les huit étoiles étudiées, dites de deuxième génération, sont constituées de matériaux de "recyclage" issus de la désintégration d'étoiles ultra-massives plus anciennes, dites de première génération, formées quelques centaines de millions d'années seulement après le Big Bang. Analyser la concentration en métaux lourds (strontium et yttrium, en l'occurrence) des étoiles 2G nous renseigne donc sur celle des étoiles 1G. Leurs taux étonnamment hauts relevés indiquent aux chercheurs qu'au sein ces anciennes étoiles, la "capture de neutrons lents" par des noyaux atomiques (ou processus S) – qui débouche sur la formation de ces métaux lourds – était probablement très intense. Or, en faisant se mélanger les différentes couches de l'étoile et en favorisant ainsi ces réactions nucléaires, une vitesse de rotation très élevée multiplie par 10.000 l'efficacité de ce processus S. D'où la déduction des chercheurs. Un paramètre qui sera à inclure – après confirmation par des études complémentaires – dans les modèles de formation des étoiles de première génération, pour lesquelles un calcul théorique admet, par ailleurs, une vitesse de rotation de 800 kilomètres par seconde.

Grenelle : un bilan carbone allégé pour les entreprises

Conformément au Grenelle de l'Environnement, les collectivités et les grandes entreprises françaises devront prochainement réaliser leur bilan carbone, en recensant leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais le projet de décret d'application de cette mesure, en cours de validation au Conseil d'Etat, est bien loin du projet initial du Grenelle. Voté en juin 2010 par le Parlement, le texte relatif au bilan carbone des entreprises prévoyait que l'Etat, les communes de plus de 50.000 habitants, et les entreprises de plus de 500 employés réalisent un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici au 31 décembre 2012. Un inventaire qui devait être rendu public avant que les entreprises ne mettent en place des actions visant à réduire leurs émissions. Mais un peu moins d'un an plus tard, le décret d'application de ce texte, l'article 75 du Grenelle II, a été "vidé de son esprit", déplore Eric Parent, fondateur de Climat Mundi cité par 20 minutes. Le texte n'évoque plus que "l'énergie consommée" par les entreprises, à savoir l'électricité et le chauffage. Mais "l'énergie utilisée pour fabriquer les produits vendus", par exemple, n'est quant à elle pas concernée, explique Jean-Marc Jancovici, le co-fondateur de la société Carbone 4 spécialisée dans la réalisation de bilans carbone. Or pour le secteur du commerce par exemple, "80% de l'énergie fossile et des émissions de gaz à effet de serre concernent la fabrication des produits qui sont vendus. 10% viennent de la chaîne amont, c'est-à-dire la logistique, et 10% de la chaîne aval, les gens qui prennent leur voiture pour faire leurs courses", souligne M. Jancovici. "Moins de 1% des émissions vient de l'électricité et de la chaudière", explique-t-il. Pour Eric Parent, "c'est une vraie occasion manquée". Ce décret traduit selon lui la victoire des entreprises dont le jeu "est plutôt de limiter les obligations qui pèsent sur leurs épaules".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ENGRAIS

Invention de **Lawes John Bennet**

Secteur : **Agriculture / Elevage**

Date : **1842**



En 1840, le chimiste allemand Justus von Liebig suggérait que les plantes se nourrissent de substances non organiques : les minéraux contenus dans le sol. Si l'homme pouvait fabriquer lui-même ces substances en grandes quantités, il ne serait plus tributaire du sol.

C'est ce que fit quelques années plus tard le Britannique John Bennet Lawes : il développa une technique permettant de fabriquer de l'engrais grâce à une méthode de traitement des os à l'acide sulfurique. En 1843, il fit construire la première usine de superphosphates près de Londres et lança ainsi l'industrie des engrais chimiques.

La méthode de Lawes, bien qu'il l'ait mis au point indépendamment, fut découverte avant lui en 1842, par un médecin irlandais : James Murray. Malheureusement, celui-ci ne réussit jamais à commercialiser son invention.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 3h45	Fadjr : 3h26	Fadjr : 4h12
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h02
Asr : 16h34	Asr : 16h16	Asr : 16h48
Maghreb : 19h50	Maghreb : 17h33	Maghreb : 20h03
Icha : 21h30	Icha : 21h12	Icha : 21h40

ALORS QUE TRIPOLI EST DISPOSÉ À UN CESSER-LE-FEU

Kadhafi visé par un mandat d'arrêt international

Le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi et plusieurs de ses proches sont visés par des mandats d'arrêt demandés, hier, par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo pour "crimes contre l'humanité", alors que les autorités libyennes cherchent une solution diplomatique à la crise, en se disant prêtes pour un cessez-le-feu.

PAR INES AMOUDE

Le procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo a demandé dans la journée des mandats d'arrêt contre le colonel Kadhafi, son fils aîné Seif Al-Islam et le chef des services de renseignements libyen Abdallah Al-Senoussi pour "crimes contre l'humanité".

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Cour à La Haye, M. Ocampo a précisé que "sur la base des preuves recueillies, le bureau du procureur a demandé à la chambre préliminaire de délivrer des mandats d'arrêt contre Kadhafi, son fils et Abdallah Al-Senoussi".

Les juges de la CPI peuvent décider d'accepter la requête du procureur, la rejeter ou demander au bureau du procureur des informations supplémentaires sur les personnes concernées.

Cette demande de mandats d'arrêt contre Kadhafi et ses proches intervient alors que les autorités libyennes ont réaffirmé leur volonté de mettre fin à la crise par des moyens diplomatiques.



Selon l'agence officielle libyenne Jana, le chef du gouvernement libyen Baghdadi Mahmoudi a indiqué, en recevant l'émissaire de l'Onu, Abdul-Ilah al-Khatib, que le régime souhaitait "un cessez-le-feu immédiat qui coïnciderait avec un arrêt des bombardements de l'Otan". M. Mahmoudi a souligné, rapporte l'APS, le "souci" de la Libye pour "un cessez-le-feu immédiat qui coïncide avec un arrêt des bombardements de l'Otan et l'acceptation d'observateurs internationaux pour superviser la mise en œuvre" de ce cessez-le-feu. Il a, en outre, ajouté que son pays était attaché à l'unité de son territoire et de son peuple et que les Libyens avaient le droit de "décider de leurs affaires intérieures et de leur système politique par le biais d'un dialogue démocratique loin des bombardements et de la menace".

Dans le cadre des efforts visant à résoudre la crise en Libye, des personnalités officielles libyennes se trouvent depuis dimanche dernier en Tunisie, selon l'agence de presse tunisienne TAP.

Il s'agit du secrétaire des affaires de la

coopération et de la communication extérieure à la Jamahiriya arabe libyenne, du directeur des Douanes libyennes, Ameer Diou, du représentant auprès de la Ligue des Etats Arabes, Ali Essid et du secrétaire de la coopérative des métiers d'électronique ainsi que du coordinateur des relations extérieures pour les affaires africaines et arabes.

Cette délégation libyenne de haut rang

cherche à poursuivre les "efforts diplomatiques" visant à résoudre la crise dans ce pays, alors que les troupes de l'Otan continuent leurs frappes aériennes pour soutenir les rebelles face aux troupes fidèles au colonel Kadhafi. Dans ce contexte, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré hier que les autorités russes souhaitent rencontrer "dans un avenir proche" les rebelles libyens, dont une visite prévue en Russie a été annulée pour des "raisons techniques". Un représentant des rebelles libyens a été reçu la semaine dernière à Washington et à Paris.

La Russie, membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu, s'était abstenue le 17 mars dernier de faire usage de son droit de veto lors du vote de la résolution 1973 qui a autorisé l'intervention d'une coalition internationale en Libye contre le régime de Kadhafi. Ce régime estime, pour sa part, l'Italie est en train de s'affaïsser. "Les heures du régime libyen sont comptées et la communauté internationale s'emploie à trouver un exil à Mouammar Kadhafi", a affirmé le chef de la diplomatie italienne Franco Frattini.

Sur le terrain, de nouvelles frappes ont été menées dans la journée par les forces de l'Otan dans le quartier de Tajoura, à une quinzaine de kilomètres à l'est de la capitale libyenne Tripoli, où un site de radars, situé au milieu des habitations a été détruit. Des déflagrations ont été également entendues dans d'autres régions plus à l'est, d'après des habitants du quartier.

I. A. et agences

ILS DÉTENAIENT 1 KG ET DEMI DE KIF

Trois dealers arrêtés à Draâ Ben Khedda

PAR LOUNES BOUGACI

Les services de la sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda ont arrêté, avant-hier, trois individus qui étaient en possession de 1 kg et demi de kif traité. C'est dans le cadre d'une opération de lutte contre les stupéfiants que les nommés T. A. (35 ans), F. F. (24 ans) et A. M. (20 ans) ont été appréhendés au niveau du chemin de fer, précisément au Pont Oued Sebti. Outre la quantité de drogue, il a été retrouvé chez les mis en cause des comprimés psychotropes ainsi que des armes blanches. Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, avant-hier, pour détention et commercialisation de stupéfiants et de psychotropes, les

accusés ont été placés en détention préventive. Par ailleurs, les forces de sécurité dépendant de la 7e sûreté urbaine de la ville de Tizi-Ouzou ont effectué une descente ayant ciblé un garage transformé en débit de boissons alcoolisées sans autorisation. Le débit en question est situé à la Rue Djebara-Amar, sur la route reliant le village Redjaoua à la ville de Tizi-Ouzou. La valeur marchande saisie suite à cette opération s'élève à 350.000 DA. Aussi, les services de la police ont récupéré un million de dinars en liquide. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre des deux tenanciers et sera transmise au parquet de Tizi-Ouzou.

L. B.

TIZI-OUZOU

Tentative de suicide en plein centre-ville

Une dame portant un voile islamique a tenté de se donner la mort en se jetant de la trémie du centre-ville de Tizi-Ouzou hier à 10h 30. Devant le regard médusé de centaines de personnes, la femme expliquait les raisons qui l'ont poussée à arriver à cet acte fatidique. Une psychologue a été dépêchée sur les lieux pour tenter de dissuad-

er la femme à agir. De même que plusieurs policiers étaient à proximité de la femme désespérée. Ces derniers ont d'ailleurs réussi à tromper la vigilance de la dame pour l'extirper de ce danger. La femme a été conduite au siège du commissariat de police se trouvant en face de l'endroit où elle a tenté de mettre un terme à son existence.

L. B.

Djezzy présent au Siftech



Opérateur à haute valeur technologique, il était naturel que le leader de la téléphonie mobile en Algérie participe au Siftech (Salon international du futur technolo-

gique) qui se tiendra du 17 au 19 de ce mois au Palais de la culture à Kouba. A cette occasion, Djezzy présentera ses offres et ses solutions ayant marqué les derniers salons et expositions des télécommunications. Ainsi, la désormais indispensable offre

« Crédit Flotte » que tout chef d'entreprise soucieux d'économie et de gestion doit avoir pour optimiser son budget de téléphonie mobile.

Il y a aussi l'incertable solution « Black Berry » dont Djezzy est le pionnier en Algérie. C'est dire sa maîtrise du sujet. La solution Black Berry, outre un certain nombre d'options efficaces, permet à tout responsable, quel qu'il soit et où qu'il soit, de rester connecté à son entreprise et avec ses contacts, grâce au plus grand nombre d'opérateurs internationaux en roaming : 378. Autrement dit, partout à travers le monde.

Comme Djezzy a pour philosophie de répondre aux vrais besoins des Algériens, il présentera aussi d'autres offres adaptées à toutes les bourses. Le chapiteau, d'une superficie de 100m² intitulé espace Lounge Djezzy, sera heureux d'accueillir tous les visiteurs qu'ils soient gestionnaires ou particuliers.

Le siège du Courrier d'Algérie ravagé par un incendie

Le siège du quotidien Le Courrier d'Algérie a été ravagé par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. Les locaux de ce journal situés à la Maison de la presse de Kouba ont été littéralement réduits en cendres par l'incendie provoqué par un court-circuit électrique, selon une source proche de ce quotidien. Le siège de ce dernier étant en préfabriqué, cela a davantage facilité la propagation des flammes. L. B.

Très Libre

